

BERNARD CAZENEUVE

Tenir la promesse
de la France

15 juillet 2026

Paris, le 15 juillet 2026

Aux Françaises et Français

Que vous ayez consenti à ouvrir cette lettre, dans une époque qui n'invite plus guère à lire les mots publics, est un geste dont je voudrais d'abord vous remercier. La parole politique s'est abîmée au fil du temps, saisie par le mal du soupçon préalable. Qu'y a-t-il désormais à attendre qui n'aurait pas déjà été garanti, puis démenti, puis oublié ?

Car peu à peu, sous l'effet de la pratique récente du pouvoir, de la médiocrité des appareils, de l'emprise de l'air du temps, de l'anecdote et du ricanement dans les médias au détriment de l'analyse et des idées, tout un monde s'est mis à tourner pour lui-même. Il a fini par se détacher du pays. Alors, pourquoi parler encore ? Et qui serait plus légitime qu'un autre à le faire ? Pour déjouer ce soupçon et lui tenir tête, une saine ambition est nécessaire. Encore faut-il le courage de revenir là où la parole publique s'est perdue : non dans les calculs et les postures, mais dans la vie même des Français.

Que sera la France dans vingt ans, non pas celle des projections économiques ou des scénarios géopolitiques, mais celle, concrète, qui se joue dans nos existences ? Regardons-la à hauteur d'une vie.

Un enfant, d'une commune rurale, d'un quartier populaire ou d'une métropole prospère, indistinctement, saurait lire à sept ans, parce que l'État n'aurait déserté aucun de ces lieux et qu'un maître, enfin payé pour ce qu'il vaut et protégé par la République, aurait eu le temps de s'attarder sur lui. Il grandirait en sûreté et libre ; libre de penser et d'exprimer ses idées, de croire ou non, protégé pour ce qu'il est. Plus tard, aucune voie ne lui serait fermée : les études longues, comme l'apprentissage d'un métier, l'esprit comme la main ; l'un jamais moins que l'autre. Devenu adulte, il ferait un travail choisi, qu'il aimerait et dont il vivrait. Il se logerait là où il veut vivre. Malade, il se trouverait soigné à temps, par le meilleur de ce qu'un pays de sciences sait encore inventer, parce que l'hôpital près de chez lui n'aurait pas fermé. Et s'il partait à l'étranger, ce ne serait pas une fuite. La France l'aurait rendu capable de tenter sa chance au loin, assez sûre d'elle pour le laisser partir. Et le voir revenir, peut-être. Le grand âge venu, enfin, il demeurerait chez lui, vivant décemment, entouré des siens, accompagné jusqu'au bout.

Voilà la France que nous aimons : une idée, évidemment, mais aussi des vies tenues, et, par-delà chacune, un pays réconcilié avec lui-même, redevenu plus grand que lui-même. Cette France-là, la République nous la doit. L'écart qui sépare la France promise de la France vécue n'est pas une fatalité. La réduire est la seule mission dont la politique puisse encore se montrer digne : une ambition ordinaire, attentive aux Français plutôt qu'à la com', sans annonces grandiloquentes, qui s'affirme avec fermeté et rigueur, à hauteur de vies.

C'est de cette France que je veux vous parler, en vous disant ce que je crois, en m'en tenant à ce qui est possible. Cette discipline du possible est un devoir, pour quiconque veut éviter que le candidat prodigue en promesses ne se révèle, au pouvoir, le gouvernant qui rationne et qui punit.

**“ L’écart entre la France promise
et la France vécue n’est pas une fatalité. ”**

L’effort à accomplir peut paraître démesuré. Mais nous sommes la France.
Les épreuves, toujours, nous ont hissés au-delà de nous-mêmes, et
longtemps le monde s’est reconnu dans l’universalité de notre message.
Notre tâche est d’abord de stabiliser ce qui s’affaisse, puis d’ouvrir
les grands chantiers que notre époque exige, et de transmettre à ceux
qui viennent un pays où il leur reste, à leur tour, à espérer et à bâtir.

SOMMAIRE

Tenir la promesse de la France

AUX FRANÇAISES ET AUX FRANÇAIS.....	2
I. RENOUER POUR STOPPER L'AFFAISSEMENT.....	6
Ce que j'ai vu se défaire	
Ce qui tient	
II. PROTÉGER LES VIES.....	15
L'enfance d'abord	
Protéger à chaque âge de la vie	
La sécurité, première des protections	
Une présence égale sur tout le territoire	
La dignité garantie	
Sauver le modèle social	
La règle d'or sociale	
III. UN ÉTAT QUI FAIT CE QU'IL PROMET.....	28
Protéger la démocratie	
Ce que servir veut dire	
Rapprocher la décision, alléger la norme	
L'impôt consenti, la dette maîtrisée	
IV. LES SOUVERAINETÉS.....	38
Produire	
Transmettre	
Travailler	
Notre sécurité extérieure	
Conduire le progrès de l'IA	
V. À VOUS, MAINTENANT.....	62
D'où je vous parle	
Ne pas abdiquer	
Les deux dégagismes	
Accepter la nuance et le temps	
VI. TENIR LA PROMESSE DE LA FRANCE.....	71
VII. RÉPONDEZ-MOI.....	75
VII. LES PROPOSITIONS DE BERNARD CAZENEUVE.....	77

I.
RENOUER POUR STOPPER
L'AFFAISSEMENT

Réduire la distance entre la promesse de la France et la France vécue suppose, d'abord, de renouer avec ce qui a été défait.

Tout dépend donc de la lucidité du regard porté sur les raisons profondes de l'affaissement de la Nation.

Cet affaissement n'est pas un effondrement. Rien n'y est brutal ; tout y est lent, insidieux, presque silencieux : un pays qui cède sous son propre poids, dans la longue usure de ses renoncements. J'ai perçu depuis longtemps les signes de cet abandon et du sentiment d'impuissance qui a peu à peu miné les Français.

Ce que j'ai vu se défaire

Dans certains territoires, l'État a disparu sans préavis, sur la pointe des pieds : ici la dernière classe a fermé, là le dernier médecin n'a pas été remplacé et les guichets des services publics ont peu à peu baissé leurs rideaux. Des Français se sont sentis exclus de la promesse républicaine et le sentiment de leur relégation s'est imposé à eux comme une fatalité.

J'ai vu une société se figer, lorsque les plus déshérités ont été privés de la possibilité d'une vie meilleure et que les plus favorisés ont été assurés du bénéfice de leur rente. C'est ainsi que l'ascenseur social s'est arrêté, que le mérite est devenu un mot sans issue, et que le sentiment de l'injustice s'est installé, se muant peu à peu en colère. Une colère sourde, justifiée, qui a trouvé des voix pour la dire et qui, faute de réponse, pourrait devenir violence.

J'ai vu la laïcité, que la République avait mis un siècle à construire, à négocier, à faire partager, devenir un champ de bataille où chaque camp l'instrumentalise cyniquement à des fins électorales.

Les uns en font une arme contre l'islam ; les autres refusent de la défendre pour ne pas paraître hostiles à cette même religion. Faute de courage et de combattants, le principe s'est vidé de sa substance au point de ne plus être la règle simple d'une vie commune : dans la République, la foi des uns ne doit pas faire la loi des autres, et certainement pas celle de tous.

Je reste fidèle à l'enseignement de mes parents, transmis à mes enfants : la laïcité n'est pas une religion civile contre les religions, mais un principe de liberté et de séparation entre les églises et l'État. Elle est un joyau à protéger des manipulations et du cynisme.

“ La laïcité est un joyau à protéger des manipulations et du cynisme. ”

Nous avons subi, ces dernières années, un naufrage politique que nul n'aurait osé imaginer : cinq Premiers ministres en quatre ans et, depuis 2017, cinq ministres de la Culture, huit de l'Éducation nationale, dix en charge de la Santé, des gouvernements réduits à l'inaction par leur fragilité congénitale, une dissolution insensée. Cette légèreté, la France n'en finit pas de payer le prix, dans un moment où la vie quotidienne des Français se durcit, où le monde se dérègle, où la guerre revient en Europe, où chacun cherche, dans la parole publique, un repère qui se dérobe. Le pays aurait eu besoin d'un État ferme, d'un Président rassembleur, d'une parole qui tient. En vain, il a cherché tout cela et s'est désespéré de ne pouvoir le trouver.

Dans le même mouvement, la fonction présidentielle a été vidée de ce qui en faisait la force. Des mots de trop et trop peu d'actes auront caractérisé la présidence du temps perdu.

Derrière ces dérèglements, on a vu se profiler ce qu'un historien français, en son temps, avait nommé la fièvre hexagonale : une propension particulière à laisser la brutalité et la confusion s'emparer du débat public lorsque les périls s'accumulent sans trouver d'issue. Cette fièvre, elle n'est jamais bien loin. Elle ne se contente pas d'attendre. Sous nos yeux, elle a déjà trouvé les voix qui la relaient et les tribunes qui la diffusent. Elle prospère sur cet épuisement démocratique qui vide peu à peu la République de son élan vital. Les Français, si l'on y réfléchit bien, n'ont pas déserté la politique par caprice ou par mauvaise humeur. Plus sûrement, ils s'en tiennent à distance parce qu'elle a cessé, à leurs yeux, de mériter leur attention.

**“ Le pays n'est pas brisé :
il est mal gouverné,
mal représenté, mal considéré. ”**

Face à ce constat, il m'aurait été facile de conclure que la politique est une activité désespérée, les institutions irréformables, et que le mieux serait de s'en tenir à l'écart, définitivement. Mais tel n'est pas mon tempérament, et l'indifférence au sort de la Nation ne saurait être la mienne. Le cycle politique qui s'achève tristement m'a convaincu que le problème n'est pas chez les Français, mais dans ce qu'on leur propose. Car le pays n'est pas brisé : il est mal gouverné, mal représenté, mal considéré.

Parmi les prétendants aux plus hautes responsabilités de la République, il y a des vociférateurs stériles et dangereux. Ils poussent la France à rompre avec elle-même, au risque de la fragiliser davantage.

Or, la Nation a besoin de renouer avec sa promesse et, dans le même temps, elle doit se renouveler profondément, si elle veut durer : renouer avec les territoires que l'État a quittés, renouveler les principes que la République a laissés se vider de leur sens, refonder le lien de la politique. Voilà le sens de l'effort à accomplir, qui suppose que les citoyens soient respectés et mobilisés autour d'un dessein partagé.

Ce qui tient

Au cœur de la Nation, il y a d'abord ce qui tient.

La liberté est, à mes yeux, la valeur politique suprême. Et pourtant, elle a été confisquée par un discours et des choix qui en ont fait le synonyme de l'absence d'État, de la dérégulation, du chacun pour soi érigé en philosophie. Cette vision a produit, depuis quarante ans, une société plus inégalitaire, des individus plus exposés à la mondialisation, une emprise toujours plus puissante de la vie matérielle. Ce déterminisme est guidé par des fortunes incalculables, maîtresses de l'argent et des technologies, ainsi que par la religion de l'argent, dépourvue de liens avec l'économie réelle, le travail, le mérite, le talent, l'utilité sociale. C'est par ces dérives que la société de libertés, paradoxalement, peut aliéner.

**“ La société de libertés,
paradoxalement, peut aliéner. ”**

Renouer avec une conception exigeante de la liberté, c'est puiser à sa source première, celle de ses plus belles conquêtes. C'est rappeler qu'un enfant scolarisé dans une école qui fonctionne est plus libre qu'un enfant livré à lui-même dans un territoire abandonné, qu'un malade soigné est plus libre qu'un patient sur liste d'attente, que l'État, lorsqu'il est juste et efficace, n'est pas l'ennemi de la liberté. Il en est au contraire la condition et le garant. C'est là le sens profond d'un progrès qui protège et qui n'abandonne personne, à commencer par les plus fragiles, qui ne peuvent porter seuls le poids du changement. L'initiative individuelle demeure en toutes circonstances indispensable, admirable même lorsqu'elle permet de créer pour les autres, d'apporter un mieux et de lutter contre les déterminismes et les injustices. Tout indique donc que la liberté véritable ne se proclame pas seulement, mais qu'elle naît d'une vision politique, dont les actes concrets doivent porter témoignage.

L'égalité républicaine est elle aussi une promesse faite à chaque enfant qui naît sur le territoire national, que son destin ne soit pas écrit d'avance par la fortune de ses parents ou la rue de sa naissance. Pour que cette promesse ne soit pas trahie, l'ascension sociale doit être de nouveau possible pour les jeunes générations.

Pour y parvenir, il faut refuser ensemble les deux erreurs symétriques qui ont abîmé le débat public : celle qui nie les inégalités réelles, au nom d'un universalisme de façade, et celle qui enferme les personnes discriminées dans des identités particulières, au motif que la République aurait été incapable de traduire l'universalisme de son message en conquêtes réelles contre les injustices. La République n'a pas à choisir entre l'universel et le particulier : elle doit tenir les deux, ensemble. Vivre ensemble ne signifie pas vivre identiques. Cela n'a jamais été le sens de la République française. En revanche, partager un espace commun, des

règles communes, une langue commune, et aspirer à l'égalité en étant différents, tel est bien l'essence même de l'idée de la France.

Ce qui menace aujourd'hui la Nation, dans son unité, puise à plusieurs sources à la fois. Il y a ceux qui veulent en exclure une partie des Français au nom d'une identité fantasmée. Et ceux qui projettent de la dissoudre en une addition de communautés séparées, chacune obéissant à ses propres règles. Ces deux destructions se répondent et se nourrissent l'une l'autre. Contre elles, il faut avoir le courage de défendre ce qui se tient au cœur de la Nation et qui a la solidité et l'éclat du diamant : la laïcité, la loi commune, l'école qui ne transige pas.

“ Défendre ce qui a la solidité et l'éclat du diamant : la laïcité, la loi commune, l'école qui ne transige pas. ”

Ce qui m'a profondément troublé ces dernières années, c'est la résurgence de l'antisémitisme, elle-même annonciatrice du grand retour des haines décomplexées. L'antisémitisme est le baromètre auquel se mesure la santé morale d'une nation. Ce que nous avons observé, depuis les attentats terroristes du 7 octobre 2023 en Israël, est triste, honteux et intolérable. Une forme nouvelle de cette rage ancienne s'est manifestée, l'antisionisme se parant de la respectabilité d'une contestation politique pour mettre au ban le peuple juif et légitimer une hostilité déguisée en analyse géopolitique. Rien, ni l'émotion que suscitent les souffrances intolérables infligées aux populations de Gaza et de Cisjordanie, ni l'indignation qu'appelle le comportement condamnable du gouvernement

israélien qui en porte la responsabilité, ne saurait justifier les déferlements de haine qui défigurent notre pays. La France, dans son âme profonde, ne choisira jamais entre les douleurs. Elle les reconnaîtra toutes dans leur commune humanité. Elle ne confondra jamais la défense d'un peuple avec la haine d'un autre. Elle ne renoncera ni à vouloir la sécurité pour Israël ni à exiger un État pour les Palestiniens. Renouer avec la fraternité, c'est aussi refuser toute hiérarchie des souffrances et toute permissivité envers la haine, d'où qu'elle vienne.

La Nation est enfin une puissance. Elle doit le demeurer, non par nationalisme, car l'amour d'un pays n'est pas la haine ou la peur des autres. Mais une nation qui renonce à peser sur le cours des choses abandonne ses citoyens à des forces qui les dépassent et renonce à exercer sa souveraineté. Les peuples ont besoin d'acteurs collectifs, capables de leur redonner prise sur leur destin, notamment face au capitalisme technologique, dépourvu de patrie et d'idéal juste.

**“ Une nation qui renonce à peser
sur le cours des choses abandonne ses citoyens
à des forces qui les dépassent. ”**

Cela suppose, également, un nouvel élan européen qui soit à la fois un adossement pour les Nations et un projet pour les peuples. L'Europe a trop souvent fonctionné comme une mécanique de contraintes, plutôt que comme un instrument de puissance partagée. Renouer avec l'idée européenne, c'est lui rendre son ambition originelle : non pas seulement celle d'un grand marché, mais celle d'un immense projet, portant une

volonté commune, des engagements concrets et des investissements d'avenir.

Ces convictions s'inscrivent dans une tradition : celle de la gauche républicaine, sociale européenne et réformiste, qui aspire encore au progrès. Elle a produit, en France, les avancées les plus durables. Une tradition n'est pas une prison, c'est un ancrage qui permet de savoir où l'on se tient et d'où l'on parle.

Les Français doivent en effet savoir qui aspire à les gouverner, au nom de quelles valeurs il sollicite leur confiance et dans quel but. Dans leur majorité, ils aspirent à ce que leurs gouvernants n'obéissent pas à une idéologie, ne servent pas une obsession, ne plient pas devant des intérêts particuliers ou face aux manœuvres d'intimidation d'une puissance extérieure, qu'elle soit politique, marchande ou technologique.

À mes yeux, trois tâches commandent aujourd'hui toutes les autres : protéger les vies, remettre l'État en état, rendre à la France une souveraineté qui soit à la fois productive, éducative et extérieure. C'est là l'ordre de la gravité.

II. PROTÉGER LES VIES

L'enfance d'abord

Une République qui ne sait plus protéger les siens perd l'autorité morale qui lui permet d'agir sur le reste.

Depuis des mois, dans des crèches, des garderies, des écoles, des enfants, souvent tout petits, ont été maltraités, violentés, parfois violés durant le temps périscolaire. Ce scandale a suscité un trouble profond dans tout le pays, et chez les enseignants et les agents de l'Éducation nationale, attachés à leur mission. Il est le résultat d'un système qui s'est dégradé au fil du temps : recrutements insuffisants, contrôles devenus formels, métiers mal payés, donc peu choisis, signalements perdus dans des circuits sans interlocuteur. Or, le service public de la petite enfance n'est pas condamné à cette dégradation, si un plan d'ensemble est mis en œuvre pour l'endiguer.

Nul ne devrait pouvoir être en contact avec des enfants dans un environnement professionnel, sans que ses compétences soient vérifiées, sa formation assurée et son suivi organisé, à la mesure de la confiance qu'on lui accorde. Il faut pour cela un cadre national unifié, avec des personnels formés et en nombre suffisant. Leur rémunération doit dire la reconnaissance que la société leur porte et le respect dans lequel elle les tient. Et chaque établissement qui accueille des enfants doit être régulièrement inspecté, selon des critères publics, tenant grand compte de la parole des familles. Aucun parent, aucun professionnel, aucun enfant ne doit éprouver le sentiment de l'abandon, en faisant l'expérience d'une alerte qui se perd. Un dispositif national, avec réponse obligatoire sous délai fixe et traçabilité des suites, responsabilisera les professionnels du secteur.

**“ Aucun parent, aucun professionnel,
aucun enfant ne doit éprouver
le sentiment de l’abandon. ”**

Mais aucun dispositif n’aura de sens si la chaîne qui doit prendre le relais se rompt plus loin. Ce printemps, dans le Gers, une enfant de onze ans a été enlevée, violée, tuée. L’émotion fut immense, et elle était juste. L’homme mis en cause était connu. Des signalements, des plaintes, jamais recoupés. Ce drame n’appelle ni l’exploitation ni le silence : il a mis au jour un État qui savait, en pièces détachées, et qui n’a pas su relier à temps ce qu’il savait déjà. On voudra nous faire choisir entre punir un magistrat épuisé et déplorer le manque de moyens : je refuse ce choix. La justice est exsangue, mais nul dénuement n’exonère de répondre à ce qu’on sait. Derrière cette enfant, des milliers d’enfants et de familles attendent encore que leur plainte soit prise au sérieux. Nous devons engager une mobilisation sans précédent pour la protection de l’enfance : qu’aucune plainte pour violences faites à un enfant ne reste demain sans réponse, et que les magistrats volontaires partis à la retraite soient rappelés, autant qu’il le faudra, pour reprendre, une à une, les paroles d’enfants que l’on a laissées dormir.

Ce drame dit aussi autre chose, qu’il faut regarder en face. Nous avons laissé se fragiliser l’investigation. Depuis des années, sécurité publique et justice sont sommées de produire des résultats visibles, vite ; les enquêtes longues en ont payé le prix. Or, les violences sexuelles sur mineurs exigent exactement l’inverse. Du temps, d’abord. De la spécialisation. Et ce recoupement patient des signaux faibles qui n’entre dans aucune statistique.

Un enquêteur gèrait, en 2024, cent trente dossiers en moyenne. Comment demander à une institution d’agir sur le temps long, quand on la juge sur le temps court ?

Protéger à chaque âge de la vie

Protéger les enfants est le devoir que la République accomplit au commencement d’une vie, mais qui doit se perpétuer tout au long de l’existence, si l’on veut que chacun de nous soit maintenu à bord de la société, lorsque les épreuves de la vie le rendent plus vulnérable. Des femmes, d’abord, sont encore privées de leurs droits, lorsqu’elles ne sont pas victimes de violences quotidiennes, endurées en silence, parfois dans l’indifférence. En France, tous les trois jours, un féminicide se produit. Or des plaintes demeurent sans suite, des hébergements d’urgence manquent, des dispositifs d’alerte sont saturés.

“ Il ne peut y avoir d’égalité réelle, sans que le féminisme inspire les grandes politiques publiques. ”

Par-delà la violence, les inégalités s’enkystent en raison d’écarts de salaire que des lois ont été impuissantes à résorber, de carrières interrompues qui pénalisent les femmes au moment de leur retraite, de plafonds de verre encore à briser dans l’accès aux responsabilités économiques ou politiques. Il ne peut y avoir d’égalité réelle, sans que le féminisme inspire les grandes politiques publiques susceptibles de contribuer à son avènement.

Dans notre pays, quelle que soit la taille de la commune, l'accès aux soins est devenu source d'inquiétudes, qu'il s'agisse d'accéder à un médecin traitant, d'obtenir un rendez-vous chez un spécialiste, ou de bénéficier de soins hospitaliers. Les urgences sont désorganisées, en dépit du dévouement des personnels soignants.

La crise de l'hôpital public n'est pas seulement budgétaire ou organisationnelle. Les soignants se découragent d'avoir vu disparaître le sens profond de leur métier. Leur restituer la vocation qui fut à l'origine de leur engagement relève de l'urgence. Les applaudissements aux fenêtres, pendant les semaines de confinement, au plus fort du Covid, appelaient la reconnaissance de la Nation, c'est-à-dire la considération due aux femmes et aux hommes qui soignent, écoutent, accompagnent, aux premiers jours de la vie comme dans ses derniers instants.

La santé mentale est devenue l'épreuve silencieuse de la société française, en particulier de sa jeunesse. Plus d'un jeune sur cinq déclare aujourd'hui des symptômes dépressifs. Les services de psychiatrie sont saturés, les délais de prise en charge se comptent en mois, les pédopsychiatres manquent partout. Nous laissons une génération entière se débattre dans une souffrance que nous n'avons pas les moyens d'accueillir. Faire de la prise en charge des problèmes de santé mentale une grande cause nationale, former les personnels de santé et de l'éducation, relève d'un devoir de protection et de solidarité à l'égard des jeunes générations.

Reste, enfin, la question essentielle et complexe de la fin de la vie. On a beaucoup débattu, à juste titre, des questions éthiques qui l'entourent. On a beaucoup moins parlé des conditions matérielles dans lesquelles nos aînés la traversent. La prise en charge du grand âge, de la dépendance, du soutien aux aidants familiaux constitue un chantier considérable, dont il nous appartient d'assurer la soutenabilité financière pour les familles les plus modestes à moyen et long terme.

La sécurité, première des protections

L'intégrité des personnes et des biens doit être garantie dans tous les territoires. La sécurité n'est pas un thème de droite, et la gauche aurait intérêt à s'en saisir, plutôt que de continuer à s'en méfier. Elle est due au peuple. Car l'insécurité frappe d'abord les plus fragiles, les plus isolés, ceux qui n'ont pas le choix du quartier où ils vivent et ont le sentiment de l'assignation à résidence. Beaucoup s'en remettent à la présence de l'État pour assurer la protection de leurs enfants. La police de proximité, celle à laquelle les populations des quartiers aspirent, ne peut devenir une réalité que si la Nation dispose d'effectifs dédiés et formés pour créer la nécessaire relation de confiance avec les citoyens.

**“ La sécurité n'est pas un thème de droite,
et la gauche aurait intérêt à s'en saisir.
Elle est due au peuple. ”**

Mais la sécurité suppose également le soutien aux politiques de prévention. La délinquance naît dans l'abandon scolaire, le chômage, le vide d'horizon et la perte de sens. Une politique de sécurité qui n'investit pas dans l'école, les structures de prévention, les dispositifs de seconde chance est condamnée à l'échec.

Contre les trafics et la criminalité organisée, la réponse de la République doit être implacable. Il ne s'agit pas ici de faits divers. De véritables entreprises criminelles prennent en otages des quartiers entiers, corrompent des institutions et tuent des jeunes. La technique existe, elle est éprouvée :

unités spécialisées, peines réellement exécutées, coopération européenne renforcée, Parquet européen aux compétences élargies, gel des avoirs, traque des financements qui alimentent les réseaux. Il faut la déployer sans fléchir, la compléter si nécessaire, et d'abord contre le fléau du trafic de drogues. Une République qui protège n'est pas autoritaire : elle est juste, légitime et forte.

Une présence égale sur tout le territoire

Une Nation n'est pas une capitale qui rayonne sur une périphérie. Elle est une présence qui se doit, égale, à chaque ville, chaque village, chaque quartier, chaque île — et elle n'est vraiment une que lorsqu'elle est partout, quand chaque territoire compte comme s'il était, à lui seul, la France tout entière. Nulle part cette exigence n'est plus rudement éprouvée qu'outre-mer. Les territoires ultramarins ne sont pas des annexes lointaines de la Nation, mais des parties intégrantes du territoire national et doivent bénéficier de la mobilisation de tous les moyens de l'État lorsqu'il s'agit d'accompagner leur développement ou de relever leurs défis. Or, à Mayotte, des centaines de familles n'ont pas accès à l'eau potable. En Guyane, des enfants grandissent dans une insécurité que la métropole ne tolérerait plus nulle part. En Nouvelle-Calédonie, une crise politique a échappé pendant des mois à toute capacité d'arbitrage de l'État. Ce que la République doit à l'outre-mer, ce n'est pas la gestion à distance ni les déplacements ministériels après les drames. C'est la même attention, les mêmes investissements, la même exigence que partout ailleurs sur son territoire. Cela suppose un changement de regard, et un changement de méthode.

La dignité garantie

Une société qui laisse une partie de ses membres basculer dans la précarité a déjà cédé sur ce qu'elle doit de plus fondamental : non pas l'égalité parfaite, mais la dignité garantie.

Le logement est devenu, en France, un scandale passé sous silence. Des jeunes ne peuvent plus se loger, là où ils travaillent. Des familles consacrent plus de la moitié de leurs revenus à leur loyer. Des soignants, des enseignants, des policiers, des gendarmes, des pompiers, des surveillants pénitentiaires, ceux dont le travail tient la République debout, ne trouvent plus de toit décent. Des personnes âgées redoutent le moment où elles seront contraintes de quitter leur domicile. Il ne s'agit pas là seulement des conséquences mécaniques du marché, mais du résultat de choix politiques qui ont volontairement sacrifié l'investissement dans le logement social, laissé la spéculation prendre le pas sur l'habitation et renoncé à réguler. Pour que les prix baissent enfin, un grand plan de constructions et de rénovations, à la fois social et écologique, devra être engagé, soutenu par des mécanismes innovants d'accession à la propriété.

“ Le logement est devenu, en France, un scandale passé sous silence. ”

La précarité quotidienne — celle qui fait qu'on saute un repas, qu'on baisse le chauffage, qu'on renonce à des soins — ronge le corps social. Les dispositifs existent, mais ils sont fragmentés, souvent opaques. Ils demeurent lointains et étrangers au sort de ceux qui en auraient le plus

besoin, et qui n'ont plus la force. Simplifier, unifier, automatiser les aides fondamentales relève désormais de l'urgence.

Sauver le modèle social

La protection sociale en France n'est pas un privilège, moins encore une faveur. C'est un bien commun, arraché à l'histoire par ceux qui voulurent que la République donne à chacun la possibilité d'une vie humaine. La Sécurité sociale, l'assurance chômage, les retraites, les minima sociaux : rien de tout cela n'est tombé du ciel. Ces conquêtes sont le fruit de luttes et de lois, contre des forces hostiles, parfois au prix du sang, parce que des hommes et des femmes ont pensé que la dignité ne pouvait pas dépendre de la fortune. C'est cela que nous avons à protéger, non pas un acquis administratif, mais le résultat d'un siècle d'efforts de la démocratie politique et sociale.

**“ Des hommes et des femmes
ont pensé que la dignité ne pouvait pas
dépendre de la fortune. ”**

Les retraites doivent être consolidées dans le cadre d'un système par répartition que nul ne saurait remettre en cause, car lui seul assure la justice — et réformées, parce que la démographie et l'équilibre du système l'exigent. Mais nul ne peut l'imposer contre le sentiment de justice ni en dépit des réalités du travail, de la pénibilité, des fins

de carrière difficiles : il faut reprendre la question patiemment, avec les partenaires sociaux, sans cette brutalité qui a tant abîmé la confiance et finalement aggravé la situation.

Mais reprendre patiemment ne veut pas dire reporter, ni rester dans le flou. Je veux m'engager devant vous sur les quatre principes qui distinguent, à mes yeux, une réforme juste d'une réforme brutale.

Le premier, c'est la durée de cotisation. C'est le levier le plus juste, il valorise le travail accompli, indépendamment de l'âge où l'on a commencé. Plutôt que de reculer encore l'âge légal au prix d'un débat sans issue, il faut reprendre, sur des bases nouvelles et négociées, la trajectoire d'allongement engagée en 2014.

Le deuxième principe, c'est la pénibilité, que les dernières réformes ont vidée de sa substance et dont certains acteurs ont même prétendu qu'elle n'existait pas. Les travailleurs exposés aux postures contraignantes, au port de charges, aux vibrations, aux risques chimiques, doivent retrouver le droit à un départ anticipé. Une vie de chantier ou d'aide-soignante de nuit use le corps comme ne l'usent pas des carrières moins exposées.

La justice envers ceux qui ont commencé tôt — troisième principe — doit prévaloir : celles et ceux entrés dans la vie active à seize ou dix-huit ans doivent pouvoir partir avant ceux qui ont étudié jusqu'à vingt-cinq. Le dispositif des carrières longues, durci sans nécessité, doit retrouver sa cohérence.

Le quatrième principe, enfin, concerne l'emploi des seniors, qui sortent trop tôt du marché du travail. Leur taux d'emploi demeure quinze points en deçà de celui des pays européens les plus performants. Aucune réforme ne tiendra dans la durée si nous ne créons pas les conditions, pour les salariés âgés, de l'aménagement de leurs postes, des retraites progressives, des sanctions contre les discriminations à l'embauche,

de l'accompagnement des transitions professionnelles. Nous donnerons aussi à celles et ceux qui le souhaitent, et qui en ont la capacité, la liberté de travailler aussi longtemps qu'ils le désirent : non comme une contrainte, mais comme un choix, et comme un élément de solidarité nationale, puisque chaque année ainsi travaillée renforce le système qui nous protège tous.

La règle d'or sociale

Encore faut-il que cet édifice de solidarité puisse tenir. À droite, on explique volontiers que notre modèle social serait la cause principale de notre affaissement budgétaire : la France paierait par sa dette le prix d'un État-providence trop généreux. Or, la dette publique a augmenté de mille quatre cents milliards d'euros depuis 2017. Cette dérive doit peu à un excès de dépenses pour nos malades, nos aînés ou nos enfants. Elle doit beaucoup à des choix fiscaux qui ont délibérément privé l'État de ses recettes : on a supprimé l'impôt sur la fortune et la taxe d'habitation, instauré la flat tax sur les revenus du capital, théorisé le « quoi qu'il en coûte » sans contreparties et le bouclier énergétique sans ciblage. Certains espéraient que la théorie du ruissellement répartirait la richesse comme par enchantement. L'enchantement n'a pas eu lieu : le taux de pauvreté a atteint 15,4 % en 2023, un niveau que notre pays n'avait plus connu depuis trente ans, et la France est sortie, pour la première fois, du peloton de tête des nations européennes les plus égalitaires.

Il faut dire ces choses, parce qu'elles décident du reste. Si le mal est dans le modèle, il faut le défaire. S'il est dans les choix qui l'ont fragilisé, il faut revenir sur ces choix, et vite. Je crois qu'il est encore en notre pouvoir de sauver ce à quoi nous tenons le plus : une certaine conception de la solidarité et du modèle social français. Il y faudra de la vérité et du sérieux.

“ Il est encore en notre pouvoir de sauver ce à quoi nous tenons le plus : la solidarité et le modèle social français. ”

Depuis 2018, les comptes de la Sécurité sociale ont été méthodiquement dégradés. Deux mauvaises manières y ont concouru. Les recettes, d’abord, ont été asséchées. Les exonérations de cotisations patronales sont passées de soixante-six milliards d’euros en 2017 à quatre-vingts en 2024. Le principe inscrit en 1994 dans la loi Veil — toute exonération doit être compensée à l’euro près à la Sécurité sociale — a été régulièrement contourné, puis bafoué. On a ensuite invoqué le déficit ainsi creusé pour couper dans les prestations. On a relevé les franchises médicales, gelé les pensions, désindexé les allocations, allongé les délais de carence. Chaque mesure fut alors présentée comme inévitable et dictée par les « réalités budgétaires », que l’on avait astucieusement et préalablement habillées pour les rendre incontestables.

Au cours de la même période, le coût annuel des allègements fiscaux consentis aux plus riches des Français a représenté plus de cinq milliards d’euros. Une partie de l’argent qui manque désormais à la Sécurité sociale n’a donc pas disparu. Il a simplement changé de poche. C’est contre cette manœuvre que je veux dresser une barrière, en établissant une véritable règle d’or sociale. Ce que l’école est à la République, la règle d’or sociale doit l’être à notre solidarité : un sanctuaire que rien ne peut entamer. Cette règle d’or sociale reposerait sur quatre principes.

**“ Une partie de l’argent qui manque
à la Sécurité sociale n’a pas disparu.
Il a simplement changé de poche. ”**

D’abord, le rétablissement plein et entier de la loi Veil.
Toute exonération de cotisation décidée par l’État serait compensée à l’euro près à la Sécurité sociale, et indexée sur les salaires pour que le temps ne l’érode pas, qu’elle porte sur la part salariale ou patronale, sur les heures supplémentaires comme sur les primes, et à titre rétroactif, pour réparer les pertes accumulées depuis 2019.

Ensuite, l’équilibre ne serait plus exigé chaque année, mais sur un cycle de cinq ans : une crise majeure pourrait justifier qu’on s’en écarte, à condition d’y revenir au bout de dix ans au plus. En troisième lieu, la règle ne vaudrait que pour les branches assurantielles (maladie, vieillesse, autonomie), dont l’équilibre conditionne la survie ; la politique familiale et les minima sociaux resteraient, eux, au budget de l’État, libres d’y jouer leur rôle d’amortisseur quand la conjoncture se retourne.

Enfin, le respect en serait garanti : un rapport du Gouvernement au Parlement dès que les comptes se dégradent, l’avis indépendant du Haut Conseil des finances publiques sur les projections, et une loi d’approbation des comptes sociaux, votée chaque année, distincte du budget de l’État.

La règle d’or sociale ne saurait se traduire par une contrainte supplémentaire, mais contribuer à la refondation de notre pacte social, en permettant à la République d’administrer la preuve, devenue enfin opposable, qu’elle n’entend pas laisser se défaire ce qu’il est de son devoir de défendre à tout prix.

III.
UN ÉTAT QUI FAIT CE QU'IL PROMET

Protéger les vies suppose un État capable d’agir. Or, celui dont nous disposons est lesté de toute part. Il est coûteux, mobilise plus de fonctionnaires qu’aucun autre État comparable au sein de l’Union européenne, et produit des normes à cadence soutenue. Mais il protège moins. Il arbitre difficilement, se modernise trop lentement et, au bout du compte, réalise de moins en moins. Cette asymétrie entre ce qu’il pèse et ce qu’il fait est l’une des causes principales du discrédit qui frappe la parole publique. Renouer avec la confiance des Français suppose, d’abord, un État qui tient ce qu’il promet, et l’exemplarité de ceux qui le dirigent comme de ceux qui le servent.

Protéger la démocratie

La V^e République voulue par le peuple français a été un modèle de stabilité. Depuis que le général de Gaulle l’a conçue et inaugurée, elle a tenu des décennies et s’est remarquablement adaptée aux crises. Mais les usages installés depuis vingt ans en ont altéré l’équilibre, sans qu’aucune réforme vienne corriger la dérive. L’ego-présidentialisme est à l’origine de l’affaïssement de nos institutions. Le quinquennat, calqué sur le calendrier législatif, a transformé le Président en chef de la majorité parlementaire ; il l’a dépouillé de cette hauteur qui l’érigeait en arbitre. Il est ainsi descendu dans la mêlée partisane, exposé à tous les coups. Privé de recul, il a multiplié les fautes, et chaque faute a un peu plus affaibli la fonction. Cette déformation n’est institutionnelle qu’en apparence. En profondeur, elle est morale : la fonction présidentielle a perdu le surplomb qui faisait son autorité.

**“ Un pouvoir qui s’irrite des contre-pouvoirs
n’est pas seulement désagréable.
Il est dangereux. ”**

Faut-il pour autant précipiter un changement de régime, alors que la Nation, dans son histoire, a si souvent souffert du grand fracas institutionnel ? Mieux vaut, par la loi comme par la pratique, rendre au Président son rôle de garant du pacte républicain et d’une certaine conception de l’intérêt général. Il faut pour cela rétablir le septennat, et redonner au Premier ministre un rôle conforme à l’esprit et à la lettre de la Constitution. Cela suppose que le chef du gouvernement engage systématiquement sa responsabilité devant le Parlement lorsque les circonstances l’exigent, et d’abord à son entrée en fonction, et qu’il conduise effectivement la politique de la Nation.

Le Parlement, lui aussi, doit sortir du théâtre d’ombres où l’inconséquence de certains comportements l’a cantonné. Les majorités successives ont gouverné par ordonnances et par procédures accélérées, en usant et parfois en abusant de l’article 49.3 de la Constitution. Ces mécanismes ont été employés au-delà de toute raison. Rééquilibrer la relation entre le pouvoir législatif et l’exécutif exige une discipline nouvelle et un retour à l’éthique de responsabilité. Il y faut aussi un Parlement qui représente la diversité du pays et qui pratique, en son sein, la culture du compromis. Introduire une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif y contribuerait utilement. De même, la fabrique de la loi, et d’abord celle des textes budgétaires, doit être simplifiée dans ses procédures et davantage enrichie par la participation des citoyens.

La justice mais aussi la presse, les autorités indépendantes et les corps intermédiaires ont subi des critiques parfois légitimes, souvent disproportionnées, qui les ont fragilisés. Un pouvoir qui s'irrite des contre-pouvoirs n'est pas seulement désagréable. Il est dangereux. Restaurer la confiance dans la justice est désormais urgent. Il y faudra des moyens, une indépendance reconnue sans arrière-pensée, et des magistrats protégés contre toutes les intimidations. Ce n'est pas une question d'organigramme : c'est, plus haut dans ces pages, ce qui a manqué à une enfant. C'est aussi répondre aux justiciables confrontés à des délais inacceptables et à un accès difficile, au point de douter que la justice soit la même pour tous. Cette défiance n'a rien d'une fatalité. Elle est le symptôme d'une institution dont on a laissé le sens se brouiller. Le remède ? Clarifier ses missions : au pénal, protéger l'ordre collectif ; au civil, servir les droits de chacun. Et la rapprocher des citoyens, pour qu'elle cesse d'être une autorité lointaine que l'on redoute et redevienne un bien commun que chacun reconnaît comme sien.

Cette clarification vaut d'abord pour la politique pénale. En privilégiant les comparutions immédiates, passées de trente et une mille affaires en 2001 à près de cinquante mille en 2021, on a rempli des prisons parmi les plus surpeuplées d'Europe. La prison ne peut pas être la réponse par défaut. Une politique qui entasse les jeunes dans des conditions indignes et les livre aux détenus radicalisés n'est pas une politique de sécurité : c'est une fabrique de récidives et d'islamisme carcéral. Les corps intermédiaires — syndicats, associations, chambres consulaires —, qui sont au cœur de la démocratie sociale, sont une part vivante de la République : celle qui négocie, qui débat, qui pousse le pouvoir dans ses retranchements sans le renverser. Les ignorer, comme on l'a fait ces dernières années, n'allège pas le gouvernement, mais le laisse seul face à un pays qu'il ne comprend plus.

“ Ignorer les corps intermédiaires n’allège pas le gouvernement : cela le laisse seul face à un pays qu’il ne comprend plus. ”

Une autre question, enfin, inquiète. Une grande part de la presse écrite, de l’audiovisuel et de l’édition est passée, ces dernières années, entre les mains de quelques-uns. Récemment, des événements se sont produits qui ont légitimement suscité l’inquiétude, en donnant le sentiment que se constituaient des machines de guerre idéologiques, dotées de tous les attributs de la puissance. Penser librement, écrire sans crainte, publier sans servitude : c’est bien cela qu’il faut protéger, à l’heure des réseaux sociaux, dont on mesure la propension à tout brouiller. La République a donc le devoir de fixer des limites à la concentration capitaliste des médias.

Ce que servir veut dire

La haute fonction publique a constitué, pendant des décennies, l’une des singularités de notre pays, qui a contribué à donner de la crédibilité et de la force à l’État. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des serviteurs compétents ont incarné une conception élevée de l’intérêt général, adossée à une certaine idée de l’excellence française. Cette tradition s’est abîmée. L’arc qui conduisait de la formation au service public, puis du service public à la retraite s’est trop souvent brisé au profit de trajectoires plus courtes, où l’État est devenu une étape vers des fonctions mieux rémunérées. Aux yeux de beaucoup, la haute fonction

publique a cessé d'être ce grand corps qui sert la Nation, pour devenir le port d'attache d'une caste avant tout soucieuse de la défense de ses propres intérêts, et passant du public au privé en pantouflant. La restaurer, c'est rappeler ce que servir veut dire : la vocation préférée à la carrière, le service de l'intérêt général à la reconnaissance sociale procurée par l'argent. La moderniser, c'est assumer des passerelles régulées avec le secteur privé, les collectivités, le monde associatif et la recherche, non pour encourager la fuite des talents de l'administration, mais pour faire revenir vers elle les meilleurs, la nourrir de profils riches de leurs expériences et relier entre eux des univers qui trop souvent se font face, se craignent, s'envient ou se méprisent.

Rapprocher la décision, alléger la norme

La France reste l'un des pays les plus centralisés d'Europe, malgré les lois de décentralisation adoptées depuis le début des années quatre-vingt. Ce centralisme produit des effets pervers : éloignement des décisions de ceux qu'elles concernent, multiplication des échelons sans clarification des compétences, déresponsabilisation des élus locaux qui se défaussent sur l'État et de l'État qui se défausse sur les collectivités. Un État trop lointain, qui prétend être partout, finit par ne plus être nulle part. Refonder la territorialité de la République, clarifier qui fait quoi, faire confiance aux territoires pour une part significative des décisions qui les concernent exige une refonte majeure. C'est aussi faire confiance aux citoyens eux-mêmes : à ces femmes, à ces hommes, à ces associations qui font la vie locale. Encourager leurs initiatives, accompagner leurs solidarités ; et commencer par écouter ce qu'ils attendent.

**“ Un État trop lointain,
qui prétend être partout,
finit par ne plus être nulle part. ”**

Reste enfin la simplification. Le pays crée chaque année des normes dont l'accumulation paralyse à la fois les citoyens et les entreprises, avec un goût prononcé pour la surtransposition des directives et règlements européens. Le Code du travail a doublé de volume en vingt ans. Le Code général des collectivités territoriales est devenu illisible. Chaque loi nouvelle ajoute, mais presque jamais ne retranche. Une politique sérieuse de simplification ne saurait se limiter à un plan d'affichage. Une revue systématique devrait être engagée, s'accompagnant d'une obligation de compensation (deux normes supprimées pour une norme créée).

L'impôt consenti, la dette maîtrisée

On ne peut pas remettre l'État en état, sans parler de ce qui le finance. L'impôt est l'acte civique par excellence, celui cependant auquel les Français consentent le moins volontiers, faute d'en percevoir toujours l'utilité. Ce sentiment s'accroît lorsque la charge qui pèse sur leurs épaules leur semble inéquitablement répartie et que l'affectation de l'impôt à l'efficacité collective et à l'utilité sociale n'est plus, en toutes circonstances ou en tous lieux, éprouvée.

La justice fiscale n'est pas une revendication idéologique. C'est une condition de l'acceptation de l'effort commun. Elle suppose que trois conditions soient réunies.

D'abord, que les plus hauts revenus contribuent à proportion de ce qu'ils tirent de la vie nationale. Les écarts qui se sont creusés, ces dernières décennies, ne sont plus soutenables, ni politiquement ni moralement. Une fiscalité qui atteint réellement les très grandes fortunes, les plus hauts revenus du capital, les rentes financières qui s'accumulent sans contribuer au financement de l'innovation et à l'investissement productif relève de l'équité et non de la démagogie.

“ La justice fiscale n'est pas une revendication idéologique. C'est une condition de l'acceptation de l'effort commun. ”

Le travail ne doit pas être davantage taxé que le capital. Le sentiment, largement répandu, que celui qui se lève tôt paie pour celui qui spéculé, est corrosif pour le pacte républicain. Le nécessaire rééquilibrage sera un long chantier, sans doute ingrat, mais dont il serait illusoire de prétendre faire l'économie.

Enfin, la complexité est l'ennemie de l'imposition juste et acceptée. Le système fiscal français est devenu, à force de réformes superposées, un dédale où seuls les contribuables les plus avisés, qui sont souvent les plus aisés, se retrouvent. Simplifier l'impôt, avec moins de dérogations, moins de niches, moins de complexité, c'est aussi le rendre plus juste.

Reste une réalité qu'il faut assumer. Il n'y aura pas de redressement productif dans un pays qui décourage l'investissement, laisse vieillir son économie et regarde l'actionnariat de ses entreprises s'ancrer ailleurs. Une fiscalité juste n'est pas punitive : elle tient ensemble l'aspiration à la justice et le besoin de produire et d'innover.

Les grandes entreprises se livrent à une compétition féroce face à leurs concurrents internationaux et européens. Elles contribuent à une large part des exportations et de la R&D nationales. Elles procurent de l'activité à toute la chaîne de valeur des fournisseurs et sous-traitants (ETI, PME, TPE) qui doivent être soutenus dans leurs ambitions productives.

De même, une réduction des aides fiscales financerait plus utilement une baisse des impôts pesant sur la production, plus élevés en France que chez nos principaux voisins.

Mais cet équilibre pour la justice fiscale au service de l'économie réelle ne pourra être atteint, aussi longtemps que la dette continuera de gonfler. Elle atteint 117,5 % du produit intérieur brut au premier trimestre 2026, soit dix-neuf points de plus qu'en 2017, quand la moyenne de la zone euro est, elle, restée stable autour de 86 %. Ses intérêts représentent le premier poste du budget de l'État, devant la Défense comme devant l'Éducation nationale. Une telle situation n'est pas seulement financièrement insoutenable, elle est moralement inéquitable, puisqu'elle reporte sur les générations futures la charge que nous n'avons pas été capables d'assumer.

La réponse à ce déséquilibre est dans le choix clair de ce qui doit être financé, de ce qui ne doit plus l'être, et dans l'ordre qu'on donne aux priorités, ce qui exige du courage politique.

La vérité budgétaire est d'abord un acte de respect. Elle suppose de ne jamais promettre ce qu'on sait ne pas pouvoir tenir, d'expliquer patiemment les arbitrages, de reconnaître les contraintes plutôt que de les contourner, d'admettre qu'il faut produire davantage et dépenser plus efficacement. Sur le budget, gouvernants et opposants ont trop longtemps parlé aux Français comme à des enfants. De là vient que les Français ont peu à peu cessé de considérer leurs représentants gouvernementaux comme des adultes, dignes de confiance.

**“ Sur le budget, gouvernants et opposants
ont trop longtemps parlé aux Français
comme à des enfants. ”**

Un État qui fonctionne ne se décrète pas. Il se construit patiemment par des choix. Mis bout à bout, ils finissent par changer la vie réelle de ceux qu’il sert. Ce qui a été défait peut donc être reconstruit.

À la condition toutefois d’en prendre le temps, et d’en avoir la volonté.

C’est pourquoi je vous présente dans ce texte les priorités qui, à mes yeux, s’imposent, plutôt qu’un empilement de mesures adossées à des financements de façade, que le moindre choc ferait vaciller.

Cela suppose de définir d’abord la politique, dans sa cohérence, sa lucidité, sa visée, et seulement ensuite, d’envisager le financement qui lui permettra de tenir. Pierre Mendès France avait en son temps défini l’ordre à respecter : le politique d’abord, l’expert ensuite. C’est cet ordre que je veux restaurer.

Plus de cent cinquante experts, de tous horizons, du public comme du privé, travaillent déjà à mes côtés, non pour dicter la politique, mais pour rendre possible ce qu’elle aura décidé par le suffrage populaire.

Protéger les vies, remettre l’État en état : ce sont les deux premières tâches d’une politique sérieuse. Certes, elles ne suffisent pas, mais un pays qui se contenterait de réparer ce qu’il a laissé se défaire vivrait dans l’éternelle frustration du rattrapage, sans jamais prendre le risque de se projeter au-delà. Or, il faut, d’un même élan, renouer avec un avenir qui soit à la fois productif, éducatif et souverain. Un pays qui produit ce qu’il consomme, qui sait transmettre à ses enfants ce qui fait sa force, et qui reste maître de son destin.

IV. LES SOUVERAINETÉS

Trois souverainetés font qu'un pays demeure lui-même. La première est productive : fabriquer ce que l'on consomme, cultiver ce qu'on mange, inventer ce qu'on utilise, autrement dit, ne plus payer son confort par sa dépendance. La deuxième est éducative. Transmettre aux générations qui viennent les savoirs, la langue et les œuvres qui fondent un peuple, pour ne plus laisser son avenir au hasard. La troisième est extérieure. Décider, dans le tumulte du monde, des choix qui engagent un destin afin de ne jamais subir l'agenda des autres. Ces trois souverainetés ne se séparent pas. Elles s'appellent les unes les autres : sans la première, le pays cède ; sans la deuxième, il s'efface ; sans la troisième, il subit.

Produire

La souveraineté productive ne se défend pas seulement aux frontières.
Elle se gagne d'abord, patiemment, dans les territoires où un pays fabrique, cultive, invente, transforme. Un pays qui dépend d'autrui pour son énergie, ses médicaments, son alimentation finit toujours par payer cette dépendance au prix de sa liberté.

**“ Un pays qui dépend d'autrui pour son énergie,
ses médicaments, son alimentation
finit toujours par payer
cette dépendance au prix de sa liberté. ”**

Pendant plus de quarante ans, on a fait croire aux Français qu'une économie pouvait prospérer loin du monde concret, et que la finance, les services et les produits importés suffiraient à tenir lieu de puissance. On a laissé partir des usines, des savoir-faire, des métiers d'ingénieurs, avec indifférence pour le monde qui fabrique. Ceux qui dénonçaient ce mirage — j'en étais — et soutenaient que la réalité du produire nous rattraperait, étaient moqués pour n'être pas « dans l'air du temps ». Aujourd'hui, la France compte parmi les pays les moins industrialisés d'Europe : deux millions et demi d'emplois industriels ont disparu en un demi-siècle. Ce n'est pas une fatalité, mais le résultat de choix politiques que d'autres choix auraient pu éviter et que l'audace peut encore corriger.

Reconstruire exige de la durée plutôt que des annonces : un plan sur dix ans, des filières stratégiques sécurisées par l'État, des règles stables, des incitations fiscales ciblées sur la recherche et les investissements productifs. Sans elles, aucun industriel ne prendra plus le risque d'investir et d'innover. La force et la souveraineté d'une nation puisent à la source de cette détermination. Et l'Europe doit y ajouter, face à la Chine qui investit et aux États-Unis qui se replie, la vision et l'unité des peuples libres.

Dans le domaine de l'énergie, le sursaut est aussi dicté par l'urgence climatique. La décarbonation n'est pas une option, mais une obligation. Elle suppose d'assumer l'atout que représente pour la Nation la filière électronucléaire. Il serait irresponsable de s'en passer. Le renouvellement du parc impliquera une planification, et une rationalisation des investissements dans les énergies renouvelables, pour rendre attractive l'électrification des usages. Il s'agit aussi de s'émanciper enfin des énergies fossiles, dont la crise pétrolière déclenchée par la guerre au Moyen-Orient rappelle, une fois de plus, le poids sur le pouvoir d'achat et sur l'activité.

**“ L’intelligence de la main doit,
en France, retrouver toute sa valeur. ”**

La reconquête industrielle ne réussira que si elle mobilise les territoires et leur bénéficie. Il faut retrouver dans les villes moyennes, les régions ouvrières sinistrées, les campagnes, le goût des activités qui enracinent : écoles de métiers, centres de recherche appliquée, zones d’activité décarbonées et connectées, instruments de financement innovants associant les collectivités territoriales. Il faut aussi rendre aux métiers manuels, techniques, industriels la dignité qu’on leur a ôtée, moins par mépris que par distraction : à force d’imaginer que les carrières nobles étaient ailleurs, on a oublié la richesse de certains métiers, manqué d’ambition pour l’apprentissage, qui demeure, dans de nombreux pays européens, une filière d’excellence. L’intelligence de la main doit, en France, retrouver toute sa valeur.

Dans cette reconquête, l’agriculture mérite une attention particulière. La France nourrit son peuple depuis des générations, exporte ses savoir-faire, ses semences, sa viticulture, sa gastronomie. Mais ces dernières années, nos paysans ont quitté leurs exploitations pour descendre dans la rue : concurrence déloyale, normes européennes que nos voisins n’appliquent pas, charges qui s’accumulent, distributeurs qui dictent leurs prix. Aucune souveraineté n’est complète si elle n’est pas d’abord alimentaire.

Soutenir l’agriculture n’est pas céder à un lobby. C’est défendre une vocation républicaine : celle du pays qui sait produire ce qui le nourrit, et payer dignement ses producteurs. C’est veiller à la qualité de ce que nous

produisons et mangeons, et donc à la santé de nos concitoyens, car les produits que l'on répand dans nos champs finissent dans nos assiettes. C'est préserver le foncier agricole, cette terre nourricière que l'artificialisation et la spéculation menacent, et en garantir l'accès à celles et ceux qui veulent en vivre. C'est admettre, aussi, que la production intensive qui détruit l'environnement et la biodiversité est une impasse. Les producteurs eux-mêmes en ont conscience, qui demandent à être accompagnés dans la mutation vers des exploitations plus sobres et plus sûres.

Il n'y a plus de place pour un projet productif sérieux qui ignore le défi climatique. Le dérèglement bouleverse les saisons, menace les récoltes, pèse sur les factures. Ceux qui ont le moins de moyens sont les premiers touchés. La transition écologique n'est pas le dérivatif de ceux qui sont à l'abri du besoin : elle est la condition de tout. C'est pourquoi elle ne saurait être l'otage de deux caricatures : celle qui punit, notamment les plus modestes, culpabilisés pour ne pas avoir les moyens de se hisser à hauteur des défis de l'époque ; celle qui nie et qui, prétendant que la technique saura répondre à tous nos maux et à temps, remet sans fin à demain ce qui relève de la plus grande urgence.

“ La transition écologique n'est pas le dérivatif de ceux qui sont à l'abri du besoin : elle est la condition de tout. ”

Entre ces deux impasses, il nous faut promouvoir une écologie populaire, la planifier pour la rendre juste. Cela signifie rénover massivement les logements en accomplissant un geste à la fois social et climatique, développer les transports collectifs dans les territoires qui en manquent, soutenir une agriculture qui protège aussi ses sols, rendre la commande publique réellement durable, avec des exigences sanitaires, sociales et environnementales qui contrebalancent la logique du « low-cost ». Cette écologie-là n'est pas culpabilisante, mais responsabilisante. Elle rassemble.

Réduire nos émissions, devoir auquel nous ne renoncerons pas, ne suffira pas. La France ne pèse qu'une faible part du dérèglement mondial, et le climat déjà engagé bouleversera nos vies quoi que nous fassions. La récente canicule n'est pas un accident : elle est le visage ordinaire des étés qui viennent. Avant même de prétendre infléchir le climat du monde, nous avons un devoir plus immédiat : rendre la France vivable pour les Français. Et s'il fallait commencer par un seul lieu, ce serait l'école. Parce qu'il y en a une dans presque chacune de nos communes ; parce qu'on y rassemble, des heures durant, des enfants qui résistent mal à la chaleur ; parce que les plus vétustes sont, comme toujours, dans les quartiers les plus brûlants et les familles les plus modestes. Rénover ces bâtiments, les mettre au plus haut standard climatique et écologique, désimperméabiliser et planter les cours pour en faire des îlots de fraîcheur ouverts au quartier, c'est protéger nos enfants, et dire que l'institution, là où ils grandissent, n'a pas renoncé à eux.

“ Avant même de prétendre infléchir le climat du monde, nous avons un devoir plus immédiat : rendre la France vivable pour les Français. ”

C'est l'objet du plan École-Climat-Solidarité : un engagement sur dix ans qui fera des établissements scolaires des bâtiments rénovés, écologiques et modernes, pensés depuis chaque territoire. Ces investissements n'iront ni à la rente ni à la spéculation. Ils iront dans le réel et le durable : des chantiers dans nos villes et nos villages, une filière française et européenne du bâtiment écologique, et les centaines de milliers d'emplois qui les accompagneront. J'imagine là les grands travaux de la prochaine majorité du pays, une composante centrale d'un vaste plan de réaménagement écologique des territoires et de relance de l'économie française. Pour le conduire, il faudra rétablir une délégation à l'aménagement du territoire, une DATAR du climat, rattachée au Premier ministre, chargée de cartographier les vulnérabilités de chaque région et d'y ordonner, dans la durée, l'effort public, et de le coordonner avec l'investissement privé. C'est le même État que nous voulons partout présent : non plus celui qui se retire, mais celui qui tient.

Transmettre

La deuxième souveraineté est éducative. Elle s'enracine dès les premiers apprentissages. L'école est le lieu où la République commence concrètement. Elle ne peut être forte que si elle est tendue, tout entière, vers l'acte de transmettre.

Transmettre des savoirs d'abord : lire, écrire, compter, comprendre. On a trop souvent traité d'archaïsmes des exigences dont l'abandon a produit des générations qui, bien que scolarisées, se trouvaient privées des outils de la liberté. Au nom de quelle croyance et par quelle arrogance une génération nouvelle serait-elle en droit de considérer que ce qui

la précède doit être nié et même renié ? Nous sommes tous des héritiers et des continuateurs : les maillons d'une longue chaîne, disait Léon Blum. Cette chaîne a un nom : la culture. Elle ne vit que transmise.

Transmettre ensuite une façon d'être dans l'espace commun : la laïcité n'est pas une contrainte administrative, ni seulement une charte apposée dans le couloir de l'école, du collège ou du lycée, c'est une civilité qui s'apprend à l'école. Il s'agit, en République, de transmettre la mémoire de ce que des professeurs ont défendu et conquis au prix de leur vie, et de ne jamais oublier les noms de Samuel Paty et de Dominique Bernard, tombés pour que l'école reste elle-même. Transmettre enfin les œuvres de l'esprit humain qui contribuent à faire la culture d'un peuple et éveillent à la sensibilité des êtres unis par les liens de l'altérité.

Mais réparer ne suffit plus. L'intelligence artificielle et le numérique changent tout, à toute allure : notre rapport au savoir, à la mémoire, à la concentration, peut-être à la pensée elle-même. On ne peut que comprendre l'inquiétude des parents, des enseignants face à ce grand bouleversement que rencontre la civilisation humaine, comme on peut comprendre celle des actifs que la machine menace de concurrencer, peut-être de remplacer.

L'école ne peut pas faire comme si rien ne se passait. Elle ne doit pas davantage capituler devant la technique ni laisser les plateformes lui dicter sa pédagogie. Ce qu'elle a toujours su faire, il faut qu'elle le fasse encore, à une échelle nouvelle. Former des esprits libres, qui se servent des outils sans en devenir les instruments.

Tout commence par les enseignants. Si le savoir est au cœur de l'école, ce que je crois, alors les professeurs, qui en sont les passeurs, y tiennent la première place. Ils doivent être mieux formés, mieux payés, mieux considérés. Ce n'est pas une faveur qu'on leur consent : la place

qu'une société fait à ses professeurs en dit long sur l'avenir qu'elle prépare. Les savoirs de notre siècle doivent, par ailleurs, être repensés : l'éthique des données, l'esprit critique dès le collège, la philosophie dès la Seconde. Tout cela procède d'un retour aux Humanités, qui enseignent ce qu'aucune machine n'enseignera jamais : le doute, la nuance, l'épaisseur du monde. Mais ce que les Humanités cultivent, la rigueur scientifique le consolide aussi : les sciences et les mathématiques appellent un effort égal, là où nos résultats reculent quand ceux de nos voisins progressent. L'école doit enfin maîtriser les nouveaux outils en formant massivement les enseignants au numérique, en bâtissant un service public de l'intelligence artificielle éducative, en ouvrant des laboratoires où sciences et humanités se parlent.

“ La place qu'une société fait à ses professeurs en dit long sur l'avenir qu'elle prépare. ”

Plus que je ne saurais le dire, la France doit beaucoup à ses enseignants. Mon père l'était. Il a appris à lire à des générations d'enfants, d'abord à Châteauneuf, près d'Alger, où il a commencé sa carrière, puis à Creil, dans l'Oise, où l'histoire l'avait rapatrié. C'est à Senlis, où nous vivions, que la France s'est dévoilée à moi : les bancs de l'école publique et laïque, et la trace de la chrétienté inscrite dans la pierre de la ville médiévale. Mon père croyait à l'école comme à un acte civique. Il transmettait cette conviction jour après jour, sans tapage et avec exigence. Que j'écrive aujourd'hui une lettre où l'école occupe une place vertébrale n'est pas un hasard. C'est la reconnaissance d'une dette envers les maîtres d'école.

La ségrégation scolaire existe encore. Aux marges des grandes villes, des établissements publics accueillent une large part des élèves les plus défavorisés. Dans les mêmes villes, à quelques stations de métro, des établissements privés, parfois sous contrat, prospèrent dans une homogénéité sociale soigneusement ignorée. Ce n'est pas la coexistence du public et du privé qui pose problème : elle est inscrite dans notre histoire, et beaucoup de parents se résignent au privé face à l'abandon de l'école publique. Le vrai problème, c'est l'évitement organisé : l'entre-soi qui se construit sans jamais se dire, l'école à deux ou trois vitesses. Cela brise l'idée même de la République. L'école ne peut être le lieu où les inégalités de naissance se reproduisent à bas bruit, où la relégation s'enkyste. Elle doit redevenir ce qu'elle fut : le lieu où une société se mélange et se reconnaît.

De nouvelles inégalités sont apparues, qu'il faut briser. Un enfant de cadre a trois fois plus de chances qu'un enfant d'ouvrier d'accéder à une formation numérique de qualité, et ce déterminisme s'ajoute à toutes les inégalités anciennes. Garantir à chacun, partout en France, l'accès aux savoirs du siècle est une question de justice autant que d'avenir. Refonder l'école, c'est réparer la promesse géographique que la République a laissée se défaire : que tous les enfants, par-delà naissance et origines, aient droit à la même exigence pédagogique et aux mêmes chances est un devoir républicain.

**“ L'école doit redevenir
ce qu'elle fut : le lieu où une société
se mélange et se reconnaît. ”**

Ce qu'on dit à l'école, on le dit aussi à la jeunesse. Élection après élection, une part croissante des jeunes choisit les dégagismes. Nous n'avons pas pris la mesure de cet échec. Leurs raisons sont réelles. Des étudiants sautent des repas. De jeunes actifs ne trouvent pas à se loger. Des apprentis renoncent. Aujourd'hui, en France, les dix-huit à vingt-quatre ans connaissent un taux de pauvreté presque deux fois supérieur à la moyenne nationale, alors qu'ils sont exclus, jusqu'à vingt-cinq ans, du revenu de solidarité active. Le système qui les soutient est devenu un labyrinthe : bourses sur critères sociaux, aides au logement, contrat d'engagement, prestations familiales. Un empilement illisible et sous-doté, qui décourage ceux qu'il prétend aider.

Le sentiment de l'injustice devient un poison quand l'effort ne paie plus. Et la solitude s'y ajoute, peine supplémentaire, dans un pays où le collectif recule. C'est, plus profondément, une question de République. Une nation exige beaucoup de sa jeunesse : qu'elle se forme, qu'elle s'engage, qu'elle réussisse. Si elle ne lui donne pas les moyens de tenir cette exigence, elle rompt le pacte qui les unit. Je veux refonder ce pacte autour de trois engagements.

Le premier simplifiera et rationalisera le labyrinthe des aides. Le deuxième donnera à chaque étudiant boursier, au cours de ses deux premières années, là où l'on décroche le plus, une aide supplémentaire d'au moins deux mille euros. Quant au troisième, il ouvrira aux jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans, sans diplôme ni emploi, une avance jeunesse de trois mille euros, sous conditions de ressources, que les collectivités territoriales pourront compléter.

Cette avance jeunesse n'est pas une aumône, mais un droit que la République reconnaît. C'est aussi un investissement qu'elle consent, et un devoir adressé en retour.

Ce que la Nation a promis à ses jeunes depuis toujours, et qu'elle a cessé de tenir, c'est un horizon ouvert. Il faut le leur rendre, si nous voulons tenir la promesse de la France.

Travailler

Aucune de ces trois souverainetés ne tiendra sans le travail qui les porte.

Cette jeunesse, demain, travaillera. Or, ce travail, on l'a laissé s'abîmer : on déplore qu'il ait perdu sa valeur sans rien faire pour la lui rendre. L'absentéisme progresse, dans le privé comme dans le public. C'est le signe qu'un nombre croissant de Français ne se reconnaissent plus ni dans ce qu'ils font ni dans ce qu'ils reçoivent.

Le travail ne permet plus de vivre dignement. Il ne reconnaît plus celui qui s'y donne. La crainte d'être remplacé ou déclassé, nourrie par les progrès de l'intelligence artificielle, n'est pas une inquiétude individuelle. C'est une angoisse collective. Elle n'appelle pas un discours rassurant, mais une garantie concrète : pouvoir se former tout au long de sa vie.

Enfin, nous travaillons collectivement moins que nos voisins. Non que nous soyons moins productifs : à l'heure travaillée, nous le sommes autant, voire plus. Mais nos jeunes entrent trop tard dans la vie active, nos seniors en sortent trop tôt. J'ai dit, à propos des retraites, ce que nous leur devons. Atteindre, pour les cinquante-cinq à soixante-quatre ans, le niveau d'emploi de l'Allemagne représenterait huit cent mille emplois, et autant de cotisations pour les retraites, les hôpitaux, les écoles.

Il existe, dans ce pays, une majorité sociale qui ne se nomme pas, et qui, faute de se nommer, ne se compte plus. Cette majorité rassemble ceux qui travaillent, ouvriers, agriculteurs, artisans, employés, cadres,

professions libérales, fonctionnaires ; ceux qui ont travaillé, à qui on répète que les efforts d'hier ne valent plus rien ; ceux qui se forment pour travailler ; ceux, enfin, qui voudraient et ne le peuvent pas, ou plus, ou pas encore. Ensemble, ceux pour qui le travail demeure une promesse, une identité, un horizon.

Au-delà, nous savons ce qu'il faudrait faire. Protéger les transitions, comme les Scandinaves le font depuis longtemps. Généraliser l'apprentissage dès le premier cycle universitaire, encadrer le recours abusif aux stages, redonner au CDI sa place de norme pour les jeunes. Et refonder une politique familiale qui ne pénalise plus l'envie d'élever des enfants, avec au premier rang une prise en charge ambitieuse de la petite enfance. Aucune de ces mesures, prises à part, ne changera le pays. Seule la pensée qui les unit le pourra.

“ Il existe, dans ce pays, une majorité sociale qui ne se nomme pas, et qui, faute de se nommer, ne se compte plus : la coalition des producteurs. ”

Vivre de son travail, être reconnu dans son travail, retrouver le travail comme cadre commun : c'est la promesse qu'il faut tenir. Cette majorité sociale existe ; elle attend qu'une majorité politique se lève pour la servir. Telle est, et doit demeurer, la mission historique de la gauche, celle-là même qui a rendu possible l'alternance de 1981. Je lui donne un nom et un visage : la coalition des producteurs.

Notre sécurité extérieure

Reste la souveraineté extérieure. Un pays qui produit et qui éduque demeure exposé, si d'autres décident pour lui, à voir ce qu'il a construit lui être retiré. Souverain ne veut pas dire replié. Souverain ne veut pas dire nationaliste. Souverain veut dire que le peuple français demeure maître des choix qui engagent son destin. Nous y parviendrons en réduisant nos vulnérabilités et nos dépendances.

**“ La France et l'Europe
ne peuvent plus s'en remettre à d'autres
pour assurer leur sécurité. ”**

Le tableau des périls s'élargit de jour en jour. À l'est, l'Ukraine résiste courageusement. Au Proche-Orient, près de trois ans après le 7 octobre 2023, la guerre tue, et le régime de Téhéran tire sa puissance de l'instabilité qu'il entretient. La politique du gouvernement Netanyahu, par sa violence et ses crimes, ruine la perspective d'une paix à deux États. En Asie, la menace d'une opération de coercition contre Taïwan se rapproche, d'année en année. Et au-dessus de ces périls, une rupture se dessine, qu'aucun de nous n'aurait imaginée il y a quelques années : la protection américaine, qui structurait la sécurité européenne depuis 1945, n'est plus garantie. Ce n'est pas un détail conjoncturel : c'est un changement d'époque. La France et l'Europe ne peuvent plus s'en remettre à d'autres pour assurer leur sécurité ; il leur faut désormais assumer leur destin.

Nos chefs militaires, qui ne parlent ni la langue de la peur ni celle de la rodomontade, nous préviennent : un conflit de haute intensité n'est plus une hypothèse d'école. La défense de la France est inséparable de celle de l'Europe, et celle de l'Ukraine indissociable de l'idée d'un continent libre. Mais la France doit agir à sa manière, en nation souveraine. Assumer ses alliances sans s'y dissoudre. Demeurer dans l'OTAN, sans rien y abdiquer, et contribuer à l'Europe de la défense sans prétendre s'y substituer. Chaque mois, cette exigence devient plus urgente, alors que, dans des capitales qui furent nos alliées les plus constantes depuis quatre-vingts ans, l'idée même d'alliance semble s'effacer.

Cela suppose de réarmer, à proportion de la menace. De consolider notre industrie de défense et de planifier nos coopérations européennes, en privilégiant les productions nationales et continentales. Et de donner enfin à nos forces les moyens qui leur manquent.

Cet effort n'a de sens que dans une architecture européenne de sécurité. Reconnaître d'abord les préoccupations légitimes de nos partenaires de l'Est et du Nord face à la Russie. Engager ensuite, y compris avec le Royaume-Uni, une réflexion sur ce que notre dissuasion peut y apporter. Et coordonner la protection antimissile du continent.

Au-delà des budgets, il faut retisser le lien entre la Nation et ceux qui la protègent. Nos armées sont la part la plus silencieuse, souvent la plus héroïque, la moins remerciée de la République. Ce que nous leur devons n'est pas seulement matériel. C'est la confiance d'un pays qui sait le prix du sacrifice. Je veux une réserve citoyenne plus ambitieuse, ouverte à davantage de Français : non pour militariser la société, mais pour rappeler que la défense engage plus que le seul gouvernement.

**“ Nos armées sont la part
la plus silencieuse, souvent la plus héroïque,
la moins remerciée de la République. ”**

La France ne doit pas pour autant se replier sur elle-même ni céder au cynisme de ceux qui entonnent déjà le requiem du multilatéralisme. Elle doit, au contraire, rester la voix qui défend l'ordre international fondé sur le droit. Des empires le contestent ; une majorité d'États y demeure attachée : l'Union européenne, le Canada, l'Australie, le Japon, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, tant d'autres. Ils attendent de notre pays qu'il reste fidèle, dans les chaos du monde, au message universel inscrit par sa Révolution. Le Conseil de sécurité des Nations unies est paralysé ; sa réforme ne peut plus attendre. Le multilatéralisme demeure le seul cadre capable de réguler les défis planétaires que le nationalisme et l'impérialisme aggravent : climat, biodiversité, santé, espace, intelligence artificielle. Le Sud global, qui n'est pas un bloc, nous observe. Sa jeunesse, en Afrique surtout, hyperconnectée, nous regarde avec une défiance que nous avons en partie suscitée. Nos relations avec ces pays ne peuvent plus relever du paternalisme : un nouveau partenariat est à reconstruire. La grandeur de la France ne consiste pas seulement à peser dans les guerres, mais à donner à la paix toutes ses chances.

Je crois à l'Europe qu'il nous faut encore construire. Elle doit être la communauté puissante de nations qu'unit la fraternité d'un destin commun, et non un marché harmonisé. Une protection, et pas seulement une règle ; un projet, et pas seulement des procédures.

Un contrat, en somme, plutôt qu'un cadre de contraintes. Les règles budgétaires ordolibérales ont gouverné l'Union pendant trente ans. Elles ont produit un édifice qui se contracte au moment où il devrait s'affirmer. Face à la Chine qui investit, aux États-Unis de Donald Trump, qui se font dominateurs, à un monde qui se réarme, l'Union européenne ne peut plus se gérer comme une copropriété soucieuse de ses charges.

“ Il faudra qu'enfin l'Europe accepte de décider à la majorité ce qui peut l'être. L'unanimité, pourtant de moins en moins imposée par les traités, est devenue le levier de ceux qui veulent paralyser le continent depuis l'intérieur. ”

Il lui faut retrouver l'ambition de ses pères fondateurs pour redevenir un acteur du monde, souverain et solidaire. Ce sursaut appelle une réforme budgétaire et une politique industrielle commune ; une doctrine de la concurrence moins dogmatique et une approche commerciale moins naïve ; une défense crédible, enfin, et une politique migratoire pensée à l'échelle du continent.

Il faudra qu'enfin l'Europe accepte de décider à la majorité ce qui peut l'être. L'unanimité, pourtant de moins en moins imposée par les traités, est devenue le levier de ceux qui veulent paralyser le continent depuis l'intérieur. La règle doit évoluer. Y consentir, ce n'est pas diluer nos intérêts dans un ensemble flou. C'est rendre l'Europe capable de décider, et donc de les défendre.

La question migratoire vient à son tour. Non pas parce qu'elle serait secondaire, mais parce qu'elle ne se traite sérieusement qu'adossée à tout le reste : un État qui fonctionne, une Europe qui décide, une intégration qui réussit. Elle est réelle, complexe, mal traitée depuis longtemps par ceux qui la nient comme par ceux qui l'instrumentalisent. Elle tient en trois principes indissociables. L'humanité, d'abord. La République doit accueillir dignement ceux que ses valeurs lui dictent d'accueillir. Le droit d'asile, hérité de la Révolution et inscrit dans notre Constitution, n'est pas un vestige, mais un engagement de civilisation. L'intégration, ensuite, sans laquelle l'accueil ne peut pas durer. Elle suppose d'apprendre le français, de respecter les lois communes, et cette égalité entre les femmes et les hommes qui ne se négocie pas. La fermeté, enfin. L'État doit lutter sans faiblesse contre l'immigration irrégulière et démanteler les filières criminelles qui l'exploitent : c'est un devoir régalien. Ne pas traiter cette question dans le cadre des principes et des lois de la République, c'est la laisser à ceux qui s'en empareront sans principes et sans lois.

Conduire le progrès de l'IA

L'intelligence artificielle traverse ces trois souverainetés à la fois. Elle en engage une autre, plus ancienne, qui les fonde toutes : la souveraineté de l'homme sur lui-même. De toutes les transformations dont nous sommes les contemporains, elle est celle dont on parle le plus et que l'on comprend le moins. Les experts se contredisent ; les certitudes ne durent pas six mois. Devant ce tumulte, la parole publique hésite entre le silence et l'improvisation. Il ne revient pas au politique de tout savoir ; il lui

revient de poser les questions justes et d'y engager la Nation.

Cette technologie n'est pas une invention parmi d'autres. La machine à vapeur avait délégué la force ; l'ordinateur, le calcul. Avec l'intelligence artificielle, c'est le travail de l'esprit que nous déléguons à la machine : lire, écrire, raisonner, conseiller. Aucune génération avant la nôtre n'a eu à penser pareille délégation. Les bienfaits s'en voient déjà, dans nos laboratoires comme dans nos hôpitaux et nos universités. Je l'utilise moi-même, comme des millions de Français. Elle m'assiste ; elle ne pense pas à ma place, et je ne lui délègue pas mon jugement. Ce progrès, il nous revient de l'accomplir. Encore faut-il le conduire.

Trois inquiétudes paraissent fondées, et aucune ne relève de la science-fiction.

La première tient moins à la disparition des emplois qu'à leur désorganisation : les révolutions techniques ont toujours défait des métiers pour en faire naître d'autres, mais jamais à cette vitesse ni sur ce périmètre, et les professions qualifiées que l'on croyait à l'abri sont aujourd'hui exposées. C'est la coalition des producteurs, déjà nommée, qui se trouve en première ligne ; c'est avec elle, et pour elle que la mutation devra être conduite — au point que, dans l'entreprise, le déploiement de ces outils devrait devenir un objet de délibération collective.

La deuxième est plus rarement formulée, parce qu'elle est la plus profonde. Si la machine peut écrire, raisonner, conseiller, soigner, peut-être même juger, ce que l'homme croyait n'appartenir qu'à lui se déplace. Pourquoi apprendre encore à un enfant à écrire, à compter, à raisonner, quand la machine le fait pour lui — et peut-être mieux ? Qui répond d'une décision, lorsqu'un algorithme l'a soufflée ? Que reste-t-il du médecin, lorsque l'outil diagnostique à sa place — de l'auteur, lorsque la machine écrit à la sienne ? Ces questions déterminent déjà nos vies sans

structurer encore aucun débat public. Elles sont pourtant devant nous, et c'est l'école, je l'ai dit, qui aura d'abord à y répondre.

“ Le doute de ceux qui innovent oblige ceux qui gouvernent. ”

La troisième est la plus grave, et elle vient de l'intérieur. Les entreprises qui bâtissent les systèmes les plus puissants du monde publient elles-mêmes des travaux où elles s'inquiètent de voir leurs créations leur échapper. Cela seul devrait imposer la précaution. Le doute de ceux qui innovent oblige ceux qui gouvernent.

Je n'ai pas, sur ce sujet, la tranquillité des certitudes. Personne ne l'a, et il faut se garder de ceux qui l'affichent. Mais d'autres démocraties ont commencé d'agir. Elles forment leurs citoyens, contrôlent les systèmes avant de les laisser se déployer, protègent les personnes contre la décision aveugle des algorithmes. La France, elle, regarde encore. Trois engagements la feront entrer dans l'action.

Le premier touche à la puissance de calcul, sans laquelle rien ne se fait. Les sommes en jeu se comptent en centaines de milliards par an, hors de portée de tout budget public, fût-il européen. Croire que l'État paiera cette puissance est un mirage. Son rôle est autre : restaurer les conditions qui font revenir l'investissement. L'épargne existe, abondante et d'abord européenne. Mais elle traverse l'Atlantique, et ce sont nos économies qui financent la puissance des autres. La ramener est une décision politique. Nous en avons les moyens. Nos chercheurs et nos ingénieurs comptent parmi les meilleurs du monde, pour un coût

qui rend l'investissement rentable ici plutôt qu'ailleurs. Et notre électricité, décarbonée et pilotable, héritage du choix nucléaire : aucun centre de calcul ne tourne sans elle.

**“ L'indépendance est
l'impératif de la puissance. ”**

L'Europe a commencé ; il faut changer d'échelle, et que cette puissance serve d'abord ce qui ne se vend pas : l'hôpital, l'école, l'État. Faute de quoi, deux dépendances nous tiendront. La première porte sur l'usage même de l'intelligence artificielle : nos administrations, nos universités, nos entreprises loueront leur capacité d'agir à des puissances qui ne nous doivent rien, et peuvent la couper du jour au lendemain. Washington, au nom de sa sécurité nationale, a contraint un temps une entreprise du secteur à suspendre, dans le monde entier, l'accès à ses modèles les plus avancés. La seconde est plus discrète : le stockage des données. Celles des Français ne peuvent vivre sur des serveurs soumis au droit d'une autre puissance, libre un jour de les consulter ou de s'en saisir. Les garder en Europe, sous notre loi, répond à la même exigence : l'indépendance est l'impératif de la puissance.

Le deuxième touche aux décisions que l'administration prend déjà par le calcul. Des algorithmes instruisent nos dossiers, accordent une prestation, ciblent un contrôle, trient une candidature. Et c'est sur les plus modestes que leur regard pèse le plus. Un score, parce qu'on a de faibles revenus ou qu'on vit d'un minimum social, expose au soupçon plus qu'il n'ouvre un droit. Notre droit l'autorise, mais l'assortit de garanties

qu'il ne tient pas toujours. Chacun devrait savoir qu'une machine a pesé sa situation, pouvoir le comprendre et, s'il conteste, obtenir qu'un humain, et non un nouvel algorithme, réexamine son cas. Or, l'intelligence artificielle va tout amplifier. Ce qui n'était qu'instruction deviendra décision, dans des domaines toujours plus nombreux. Je veux donc rendre ces garanties effectives et les étendre : qu'aucun refus d'aide, de place ou de titre ne tombe sans qu'un agent l'examine, l'explique et en réponde, dans un délai opposable. La machine instruit ; l'homme tranche : un droit de recours à l'intelligence humaine, qui doit toujours prévaloir.

Le troisième est de donner force de loi à l'évaluation des systèmes les plus puissants. La France a créé pour cela l'INESIA, son institut d'évaluation et de sécurité de l'intelligence artificielle, mais sans statut propre, sans moyens dédiés ni pouvoir contraignant. Il faut en faire une véritable autorité, capable d'examiner ces systèmes avant leur déploiement et de les suivre ensuite, pas à pas : ils ne cessent de se transformer, leur contrôle doit se transformer avec eux. Puisque l'Europe a choisi de se donner du temps, la France n'attendra pas : ce que l'Union remet à demain, l'État le garantira dès aujourd'hui dans ses services publics.

“ Pour un droit de recours à l'intelligence humaine, qui doit toujours prévaloir. ”

Ces engagements ne couvrent pas tout et n'y suffiront pas seuls. Mais ils donnent une direction et fixent une méthode : ne pas subir, et rétablir partout un répondant. Un agent qui tranche quand la machine a instruit. Une autorité qui contrôle les systèmes et garantit les droits.

Et, derrière eux, un État qui anticipe. C'est ainsi que l'homme demeurera souverain de ce qu'il a créé, et d'abord de lui-même.

Il est enfin une préoccupation que les Français placent avant toutes les autres, et que cette lettre n'a pas encore nommée, non par négligence, mais par honnêteté : le pouvoir d'achat. C'est l'inquiétude la plus constante et la plus légitime, parce qu'elle décide du quotidien : la part de liberté qu'un revenu laisse ou refuse. Et c'est précisément pour cela que je me garderai de la formule magique. Il n'existe aucune mesure unique, aucun geste spectaculaire qui rendrait aux Français, d'un coup, ce que des années ont entamé. Quiconque le promet ment, ou ne sait pas.

Le pouvoir d'achat ne se restitue pas par décret : il se reconstruit, par une logique d'ensemble. Chacune des orientations de cette lettre y concourt ; aucune n'y suffit seule. Un travail qui paie. Un loyer qui laisse vivre. Une facture d'énergie qui ne soit plus l'angoisse des fins de mois. Des services publics qui allègent les dépenses contraintes. Une fiscalité qui cesse de peser au mauvais endroit. Et une vaste relance de notre économie, ancrée dans le plan École-Climat-Solidarité. C'est de leur cohérence, tenue dans la durée et à hauteur de vies, que viendra le renversement.

**“ Le pouvoir d'achat ne se restitue pas par décret :
il se reconstruit par une logique d'ensemble. ”**

Protéger les vies, remettre l'État en état, rebâtir nos souverainetés productive, éducative et extérieure : ces trois piliers ne sont pas trois programmes séparés. Ils forment une seule et même ambition, dont chaque versant appelle les autres. On ne protège pas durablement si l'État

s'effondre. On ne réforme pas l'État sans un projet qui le dépasse et l'oriente. Et on ne bâtit pas l'avenir sans protéger, d'abord, ceux qui auront à l'investir.

Ces trois tâches reposent sur quelques principes qu'il faut résumer. Le respect intransigeant de la République, sans concession au dégagisme de l'époque ni à la tentation de l'État de droit révisable. La réconciliation de l'efficacité économique et de la justice sociale : sans production, il n'y a rien à répartir ; sans justice, la production se retourne contre ceux qui la rendent possible. Une écologie de la sobriété et de l'innovation, parce que la décroissance n'est pas une réponse à la planète, mais une démission devant elle. Un ordre international fondé sur le droit et le multilatéralisme, face à des régimes autoritaires désormais sans limites. Voilà ce qu'en Europe, on appelait, hier, la social-démocratie et qu'en France, on nommait le socialisme républicain. Cette vision du monde, d'autrui et de soi-même n'est en rien dépassée, elle est même une idée neuve. Elle est la seule politique qui puisse encore tenir les Français ensemble, dans l'unité et l'indivisibilité de leur Nation, la seule réponse qui tienne ensemble l'économie, la justice, l'écologie, la démocratie et la responsabilité, à l'échelle communale comme sur la scène internationale.

Cette ambition s'inscrit dans le temps long. Elle dépasse un mandat, peut-être même une génération. Elle suppose la continuité au-delà des alternances, dans un pays habitué à défaire, à chaque changement de régime, ce que le précédent avait entrepris. Elle est à notre portée, à condition d'accepter ensemble ce que toute transformation sérieuse demande : le temps, la patience, la confiance.

V.
À VOUS, MAINTENANT

Ce qui vient maintenant ne relève plus de l'analyse ni du programme. Il s'agit d'autre chose, qui importe davantage : le lien de confiance. Sans lui, rien de ce qui précède ne tiendra.

D'où je vous parle

À la politique, j'ai un rapport d'espérance exigeante. Ne pas en attendre tout ; refuser, surtout, qu'on n'en attende plus rien. Cette espérance, je l'ai éprouvée, non inventée. C'est depuis elle que je vous écris.

Je ne suis pas venu à la politique par ambition. J'y suis venu parce que je croyais, et crois toujours, que la démocratie ne demeure que par l'engagement de ceux qui acceptent d'en prendre soin. S'en détourner, sous prétexte qu'elle déçoit ou s'affaisse, c'est la laisser à ceux qui n'y viennent que pour s'en servir.

J'ai été élu député, puis maire. Ces charges vous mettent aux prises avec la France vécue, celle du tournant de la rue ; on y touche la politique dans ce qu'elle a de plus concret. À Cherbourg, au fil des années, nous avons rendu des emplois à un territoire qui les perdait. J'ai vu un quartier respirer à nouveau, et des communautés qui se défiaient apprendre à se parler. La noblesse de l'action politique est là : des résultats qui changent, sans bruit, la vie des gens.

Puis j'ai servi l'État. Dans des fonctions où les mots pèsent, où une décision prise à trois heures du matin n'est pas une posture, mais un engagement dont dépendent des vies. Ces nuits-là ne me quittent pas. J'en suis sorti meurtri par le chagrin, lorsque le terrorisme a endeuillé la Nation, mais avec une conviction renforcée : la République n'est pas un acquis, mais une conquête permanente, dans laquelle chaque génération doit s'engager.

J'ai quitté le Parti socialiste en 2022, avec tristesse, après trente-cinq ans d'engagement. J'ai refusé l'alliance purement électoraliste conclue avec La France Insoumise. C'était pour moi un acte de conviction, sans détour. Il dit ce que je suis, quoi qu'il m'en coûte.

Tout au long de ma vie, au détriment parfois de ce qu'on appelle une carrière, j'ai préféré les principes aux modes. Je n'ai jamais fait allégeance aux appareils ni à ceux qui les dirigent et font les réputations, bonnes ou mauvaises. Ce que je croyais juste m'a guidé. Au risque, parfois, de la solitude. Voilà ce qui m'a tenu ces dix dernières années : non pas une appartenance, mais une fidélité, à ce que la République doit à ceux qu'elle a faits libres. À ce que la gauche doit à ceux qu'elle a longtemps prétendu représenter, et qu'elle a parfois oubliés.

Je n'écris pas pour ajouter mon nom à la liste des prétendants. Les honneurs, je m'en suis tenu à distance et je n'en attends rien. La vie apporte parfois des épreuves qui font franchir un seuil : la liberté de choisir l'essentiel. Je les ai traversées. Je n'en dirai pas davantage.

Je crois que l'heure est à ceux qui veulent fortifier, d'un temps à l'autre, ce qui mérite de durer. Ils réparent ce qui doit l'être, remettent les choses d'aplomb. Non pour décider seul, de haut et de loin, comme on s'y est trop accoutumé. Mais pour rendre au peuple un pays sur lequel bâtir, et laisser à la jeunesse ce que nous ne saurons pas inventer nous-mêmes : tout le champ du possible. Renouer plutôt que rompre, stabiliser ce qui s'affaisse, transmettre un socle, une République tenue : voilà l'unique devoir qui me reste, et il me suffit. Si je peux être utile, je le serai.

“ Renouer plutôt que rompre, stabiliser ce qui s'affaisse, transmettre un socle, une République tenue : voilà l'unique devoir qui me reste, et il me suffit. ”

Voilà d'où je vous parle. Le reste vous appartient.

Ne pas abdiquer

En politique, la confiance ne se sollicite pas. Elle se construit, lentement, par les actes. Un homme politique qui commencerait par la demander aurait déjà perdu, parce qu'il demanderait précisément ce que des décennies de déceptions ont rendu presque inatteignable. Je ne vous demande pas non plus l'enthousiasme. Vous avez appris, à vos dépens, à vous méfier des promesses qui commencent en fanfare. Cette méfiance est saine. Ce que je vous demande est à la fois plus modeste et plus exigeant : ne pas abdiquer, vous engager une fois de plus.

La tentation de l'abdication est compréhensible, rationnelle même, dans une certaine mesure. Quand on a voté, espéré, été déçu, voté à nouveau, espéré à nouveau, puis été à nouveau déçu, vient un moment où l'abstention semble moins une défaite qu'une dignité retrouvée.

Mais c'est une erreur. Il ne s'agit pas d'une erreur morale. Il n'est pas question ici de distribuer des leçons de civisme. Il s'agit d'une erreur politique : le vide laissé par ceux qui renoncent n'est jamais un vide. Il est immédiatement comblé par les plus déterminés, les plus radicaux,

ceux qui n'ont pas renoncé parce qu'ils n'ont jamais eu les mêmes raisons d'espérer. L'abstention n'est pas une punition infligée à la politique. C'est un cadeau fait à ses pires représentants, qui sont aussi parfois ses pires ennemis.

Je vous demande de renouer, vous aussi. Pas avec un parti ni avec une figure, encore moins avec une idéologie. Mais avec l'idée que la chose publique vous appartient, qu'elle ne se gère pas sans vous, qu'elle ne se réforme pas contre vous, et qu'elle ne se sauve certainement pas en votre absence.

“ L'abstention n'est pas une punition infligée à la politique. C'est un cadeau fait à ses pires représentants. ”

La démocratie n'est pas un système qui se perpétue seul. Elle a besoin, pour fonctionner, de citoyens qui acceptent de s'en occuper. Pas à plein temps, certes, si cela est inaccessible. Personne d'ailleurs ne le demande. Mais avec cette attention minimale qui consiste à ne pas laisser les autres décider à votre place de ce qui vous concerne.

Vous qui me lisez, faites peut-être partie des orphelins de la politique. Vous êtes, je le crois, plus nombreux qu'aucun parti ne veut l'admettre. Vous ne vous reconnaissez ni dans la communication débridée d'un système sans boussole, ni dans les postures théâtrales des oppositions radicalisées, ni dans les dégagismes qui confondent le bruit avec la solution. Vous cherchez, au milieu de l'épuisement démocratique, une voix qui parle simplement, sérieusement, et qui croit à la République comme à une chose vivante.

Vous n'êtes pas apolitique. Vous êtes déçu, ce qui est exactement le contraire. On ne peut être déçu que par ce à quoi on croyait. Et ce à quoi vous croyiez, la justice, la République, une certaine idée de ce que la France peut être, n'a pas disparu parce que quelques acteurs vous ont oubliés.

C'est à vous, peut-être plus qu'à d'autres, que je m'adresse. Parce que c'est vous qui avez le plus à perdre dans l'abdication, et le plus à gagner dans le sursaut.

Les deux dégagismes

Il est une tentation plus dangereuse encore que celle de l'abstention, et qu'il faut nommer ici. C'est la tentation de voter pour ce qui paraît neuf parce que tout le reste aurait été essayé. J'ai ouvert ces pages en reconnaissant le soupçon légitime que les Français portent sur la parole publique. Je le comprends encore. Mais ceux qui s'en nourrissent pour vous proposer une alternative qui tiendrait lieu de remède m'inquiètent profondément.

Je parle de l'extrême droite. Je la nomme sans peur. Ce n'est pas une formation politique avec laquelle je serais simplement en désaccord, ce serait moins grave. C'est une offre dont la façade lissée dissimule, pour qui veut bien regarder, une conception du monde qui menacerait, si elle l'emportait, ce que la République française a de plus précieux : l'égalité des citoyens devant la loi sans distinction d'origine, la liberté de la presse, l'indépendance de la justice, la protection des minorités, la séparation des pouvoirs. En un mot, l'État de droit.

“ Voter pour l’extrême droite ne serait pas punir la politique telle qu’elle est. Ce serait lui substituer quelque chose de pire, et d’infiniment plus difficile à défaire. ”

Partout où elle a gouverné, en Europe et ailleurs, elle a commencé par là : les contre-pouvoirs réduits, les médias soumis, les opposants disqualifiés, et des parts entières de la population stigmatisées au nom d’une pureté nationale fantasmée. Ce n’est pas une projection alarmiste, c’est la chronique, observable, documentée, de ce qu’ils font dès qu’ils disposent du pouvoir. Voter pour eux ne serait pas punir la politique telle qu’elle est. Ce serait lui substituer quelque chose de pire, et d’infiniment plus difficile à défaire. Les démocraties ne meurent pas toujours dans le fracas : parfois, elles meurent en silence, dans l’indifférence d’elles-mêmes, parce qu’à un moment, un peuple las a préféré l’illusion du neuf à l’effort lent du renouveau. Je ne veux pas que la France soit ce peuple-là. Je ne crois pas qu’elle le soit. Mais il est de mon devoir de vous dire, clairement, ce que je redoute.

Il y a, à dire vrai, une raison plus profonde encore qui me fait redouter les deux dédagismes d’extrême droite et d’extrême gauche. Ils ne s’opposent pas comme on le croit, mais se nourrissent l’un de l’autre. Le dédagisme d’extrême droite prend prétexte des outrances de l’extrême gauche pour vous expliquer que l’heure est venue du parti de l’ordre. Le dédagisme d’extrême gauche brandit le danger fasciste pour vous expliquer que l’heure est venue du fracas. Chacun prospère de la peur que l’autre suscite. Chacun fait la fortune de l’autre en feignant de le combattre.

Sortir de ce piège, c'est refuser les deux, ensemble, et c'est par là que tout commence.

J'aimerais tant que, dans la part du champ politique qui est historiquement la mienne, la gauche, il n'y ait aujourd'hui aucun risque, aucun doute, aucune ambiguïté, aucune manœuvre qui contribue, en miroir, à fabriquer le lit de cette dangereuse possibilité. Je suis triste, profondément, de voir que ce n'est pas le cas.

**“ Chacun prospère de la peur
que l'autre suscite. Chacun fait la fortune
de l'autre en feignant de le combattre. ”**

Je combattrai jusqu'au bout l'illusion absurde et dangereuse que porte La France Insoumise, qui a la lourde responsabilité d'entraîner une partie des progressistes sur une voie qui n'est plus celle de la gauche républicaine que j'ai servie toute ma vie. L'outrance n'est pas un radicalisme lucide, c'est un divertissement funeste. Le sectarisme est une démission devant le réel. Et ceux qui, sous prétexte de combattre l'extrême droite, en imitent les méthodes ou en légitiment, par leurs ambiguïtés, les dérives les plus dangereuses, ne construisent pas un rempart : ils préparent, à leur insu ou non, la passerelle.

Ces choses devaient être dites.

Accepter la nuance, l'équilibre et le temps

Il y a, enfin, une sollicitation qui va à l'encontre de presque tout ce que la politique contemporaine produit comme réflexe : accepter la nuance, l'équilibre, et le temps.

“ Ce travail mérite d’être soutenu, pas seulement célébré. Il mérite une politique qui s’inscrive dans le temps long . ”

Les problèmes décrits dans ces pages ne se sont pas formés en un mandat. Ils ne se résoudreont pas en un mandat. Ceux qui vous promettent le contraire vous trompent, quand ils ne se trompent pas eux-mêmes. Renouer les fils que des années ont défaits, renouveler ce qui doit l'être est un travail de longue haleine, ingrat, souvent invisible : celui de l'instituteur qui transmet, du médecin qui reste quand il pourrait partir, du policier qui protège une ville dont il connaît chaque rue, du fonctionnaire qui tient son poste dans un territoire que d'autres ont quitté.

Ce travail mérite d'être soutenu, pas seulement célébré. Il mérite une politique qui s'inscrive dans le temps long, loin du cycle des actualités. Il mérite des citoyens qui sachent reconnaître les progrès réels sous le spectacle, et récompenser ceux qui accomplissent plutôt que ceux qui s'agitent.

C'est beaucoup demander. Mais cette lettre n'a pas été écrite pour demander peu.

VI.
TENIR LA PROMESSE DE LA FRANCE

Ces pages s'ouvriraient sur la France dans vingt ans. J'y reviens, parce que c'est elle, au fond, qui me préoccupe : non pas la France rêvée des discours, mais celle, tangible, où une génération nouvelle hériterait d'un pays qui lui aurait fait la place qu'il doit à celles et à ceux qui viennent : une école qui tient ses promesses, un État qui répond, une société enfin qui s'est remise en mouvement parce qu'elle a cessé d'avoir peur. Ce n'est pas là une utopie. C'est, pour le dire dans les mots qui me sont les plus proches, l'espérance à laquelle les Français ont droit. Et une espérance à laquelle on a droit n'est pas un rêve. C'est une dette que la politique contracte envers le pays, et qu'elle doit honorer.

Cette promesse de la France, chacun de vous l'a déjà éprouvée quelque part. Elle surgit au détour d'un paysage : une campagne au crépuscule, le grondement d'une mer qu'on retrouve, un village qui tient debout depuis des siècles. Elle se glisse dans ces moments où un musée, un livre, un poème, un film, une chanson viennent interrompre le cours ordinaire d'une journée pour y déposer quelque chose d'un peu plus grand que soi. Elle éclate enfin dans ces émotions collectives qu'il est vain de vouloir expliquer : un frisson de Marseillaise dans un stade, une fusée qui s'arrache d'un sol que vous connaissez, une découverte qui porte la marque discrète de notre génie collectif, l'hommage rendu, aux Invalides, à un écrivain disparu ou à un soldat mort pour la patrie. Tout cela n'est pas de la nostalgie. C'est la France, singulière et universelle, qui se rappelle à nous par la culture lorsque nous doutons d'elle.

On l'a souvent dit, attribuant cette pensée au général de Gaulle, et la formule a fait son chemin : « Être français, c'est vouloir que la France continue. » Cette phrase dit l'essentiel. Être français, ce n'est pas une question d'origine, ni de mérite, ni de réussite. C'est une volonté : celle que la France continue, non comme un souvenir que l'on conserve,

mais comme une promesse encore à tenir. C'est savoir que la France est une idée. Une langue la dit, pour le plus grand nombre, bien au-delà de nos frontières ; une histoire, une géographie, des valeurs l'ont forgée. Être français, c'est vouloir que ce qui a été promis reste possible.

La promesse de la France est réelle, et elle est vivante. Elle traverse les époques et nous traverse nous-mêmes. Mais une promesse, aussi belle soit-elle, ne survit pas sans être tenue. Elle ne se tient ni par les discours, ni par la résignation, ni par la seule nostalgie de ce que la France a été. Elle se tient par des actes. Il y faut du courage, celui de la lucidité d'abord, et cette forme d'audace modeste qui consiste à croire qu'il n'est pas trop tard.

**“ Être français, c'est vouloir
que ce qui a été promis reste possible. ”**

Je pense aussi à ceux qui m'ont précédé dans cette conviction que la politique peut être une activité honorable. Parfaite, elle ne peut pas l'être, ni pure. Mais elle peut être honorable, c'est-à-dire capable de se mettre au service de quelque chose qui la dépasse. Cette tradition n'est pas morte. Elle attend, comme attendent toutes les choses précieuses, que quelques-uns aient le courage de la reprendre. Il y a, hors du système que vous rejetez, une forme de résistance, portée par d'innombrables volontaires. Je la ressens comme vous, et c'est ce qui me fait espérer.

Renouer, renouveler : les deux mots qui ont commencé cette traversée avec vous sont aussi ceux qui la terminent. Renouer avec ce que la France a de meilleur en elle. Renouveler ce que chaque génération doit refaire pour que la République tienne : le contrat social, la promesse d'égalité,

les formes de la vie commune. La France que j'espère n'est pas une France sans conflits ni sans épreuves. C'est une France qui les traverse avec ses institutions debout, et des citoyens qui se reconnaissent encore, malgré tout, dans ce qu'ils ont en commun. Telle est, au fond, la promesse que la France sait tenir quand elle se retrouve : porter l'idéal jusque dans la vie. Ce n'est pas si loin. C'est même, à bien y regarder, ce que la plupart d'entre vous espèrent aussi. C'est suffisant pour commencer.

**“ La promesse que la France sait tenir
quand elle se retrouve :
porter l'idéal jusque dans la vie. ”**



VII.
RÉPONDEZ-MOI

Cette lettre n'attend pas d'être applaudie : elle attend une réponse.
À mon tour, j'aimerais vous lire. Dites-moi ce que vous vivez, ce que vous espérez, ce que vous ne supportez plus.

**“ Approuvez,
corrigez, contredisez,
mais écrivez-le. ”**

Laissez quelques lignes, une adresse, et ce texte cessera d'être un monologue de plus pour devenir ce qu'il veut être : le premier mot d'une correspondance. Car renouer, c'est exactement cela : reprendre une conversation que nous avons trop longtemps laissée s'interrompre.

À vous de m'écrire

https://www.la-convention.fr/je_reponds_a_bernard_cazeneuve

VIII.
LES PROPOSITIONS
DE BERNARD CAZENEUVE

PROTÉGER LES VIES

1. **L'enfance d'abord - la petite enfance** : cadre national unifié, nul ne peut être au contact d'enfants sans compétences vérifiées, formation assurée et suivi organisé ; personnels en nombre suffisant, rémunérations revalorisées ; inspection régulière de tout établissement accueillant des enfants, selon des critères publics tenant grand compte de la parole des familles ; dispositif national de signalement, avec réponse obligatoire sous délai fixe et traçabilité des suites.
2. **L'enfance d'abord - la protection de l'enfance et la justice** : mobilisation sans précédent : aucune plainte pour violences faites à un enfant ne restera sans réponse ; rappel des magistrats retraités volontaires, autant qu'il le faudra, pour reprendre les dossiers en souffrance ; restauration des capacités d'investigation : temps long, spécialisation, recoupement patient des signaux faibles.
3. **Protéger à chaque âge de la vie - les femmes** : le féminisme érigé en inspiration des grandes politiques publiques — lutte contre les violences et les féminicides, résorption des écarts de salaire, correction des retraites pénalisées par les carrières interrompues, plafonds de verre à briser.
4. **Protéger à chaque âge de la vie - la santé** : restauration du sens des métiers du soin et reconnaissance de la Nation aux soignants, dans tous les territoires ; la santé mentale, épreuve silencieuse de la jeunesse, érigée en grande cause nationale, avec formation des personnels de santé et de l'éducation.

5. **Protéger à chaque âge de la vie - le grand âge et la fin de vie** : prise en charge du grand âge, de la dépendance et du soutien aux aidants familiaux : un chantier considérable, dont la soutenabilité financière sera garantie aux familles les plus modestes.
6. **La sécurité, première des protections** : police de proximité dotée d'effectifs dédiés et formés ; investissement dans la prévention (école, structures de prévention, seconde chance) ; contre les trafics et la criminalité organisée, et d'abord le trafic de drogues : unités spécialisées, peines réellement exécutées, coopération européenne renforcée, Parquet européen aux compétences élargies, gel des avoirs, traque des financements.
7. **Une présence égale sur tout le territoire - l'outre-mer** : même attention, mêmes investissements, même exigence que partout ailleurs sur le territoire national ; un changement de regard et de méthode.
8. **La dignité garantie — le logement** : pour faire baisser les prix, grand plan de constructions et de rénovations, à la fois social et écologique, soutenu par des mécanismes innovants d'accession à la propriété.
9. **La dignité garantie -la précarité** : simplifier, unifier, automatiser les aides fondamentales.
10. **Sauver le modèle social - les retraites, quatre principes** : durée de cotisation plutôt que recul de l'âge légal, en reprenant sur des bases nouvelles et négociées la trajectoire d'allongement de 2014 ; pénibilité rétablie (postures contraignantes, port de charges, vibrations,

risques chimiques), ouvrant droit au départ anticipé ; cohérence rendue au dispositif des carrières longues ; emploi des seniors : aménagement des postes, retraites progressives, sanctions contre les discriminations à l'embauche, accompagnement des transitions, et liberté de travailler plus longtemps pour qui le souhaite.

11. Sauver le modèle social - la règle d'or sociale, quatre principes :

rétablissement plein et entier de la loi Veil (toute exonération compensée à l'euro près, indexée sur les salaires, part salariale comme patronale, heures supplémentaires comme primes, à titre rétroactif depuis 2019) ; équilibre apprécié sur un cycle de cinq ans, avec retour sous dix ans au plus en cas de crise majeure ; périmètre limité aux branches assurantielles (maladie, vieillesse, autonomie), la politique familiale et les minima sociaux restant au budget de l'État ; garanties de respect : rapport du Gouvernement au Parlement dès dégradation des comptes, avis indépendant du Haut Conseil des finances publiques (HCFP), loi annuelle d'approbation des comptes sociaux, distincte du budget de l'État.

REMETTRE L'ÉTAT EN ÉTAT

12. **Protéger la démocratie** : rétablissement du septennat ; Premier ministre engageant systématiquement sa responsabilité devant le Parlement lorsque les circonstances l'exigent, d'abord à son entrée en fonction ; discipline sur le 49.3, les ordonnances et les procédures accélérées ; dose de proportionnelle aux législatives ; fabrique de la loi simplifiée, à commencer par les textes budgétaires, et enrichie par la participation des citoyens.

- 13. Justice** : moyens, indépendance reconnue, magistrats protégés contre les intimidations ; missions clarifiées : au pénal, protéger l'ordre collectif ; au civil, servir les droits de chacun et justice rapprochée des citoyens ; sortie du tout-comparution immédiate et de la prison par défaut.
- 14. Médias** : limites fixées par la loi à la concentration capitalistique.
- 15. Haute fonction publique** : restaurer la vocation de service ; moderniser par des passerelles régulées avec le secteur privé, les collectivités, le monde associatif et la recherche.
- 16. Décentralisation** : refonder la territorialité de la République, clarifier qui fait quoi, faire confiance aux territoires et aux citoyens et associations qui font la vie locale.
- 17. Simplification** : revue systématique des normes, avec obligation de compensation : deux normes supprimées pour une norme créée.
- 18. Fiscalité et finances publiques** : fiscalité atteignant réellement les très grandes fortunes, les plus hauts revenus du capital et les rentes ; rééquilibrage de la taxation entre travail et capital ; simplification de l'impôt : moins de dérogations, moins de niches ; baisse des impôts de production financée par une réduction des aides fiscales, au bénéfice de toute la chaîne productive (ETI, PME, TPE) ; vérité budgétaire et maîtrise de la dette ; méthode : « le politique d'abord, l'expert ensuite », avec plus de cent cinquante experts mobilisés.

REBATIR LES SOUVERAINETÉS

- 19. Produire** : plan de réindustrialisation sur dix ans : filières stratégiques sécurisées par l'État, règles stables, incitations fiscales ciblées sur la recherche et les investissements productifs ; énergie : filière électronucléaire assumée, renouvellement du parc planifié, rationalisation des renouvelables, électrification des usages, émancipation des énergies fossiles ; territoires productifs : écoles de métiers, centres de recherche appliquée, zones d'activité décarbonées et connectées, financements innovants associant les collectivités ; dignité rendue aux métiers manuels, techniques et industriels, et à l'apprentissage, filière d'excellence.
- 20. Agriculture** : souveraineté alimentaire ; prix dignes pour les producteurs ; préservation du foncier nourricier et accès garanti à ceux qui veulent en vivre ; accompagnement des mutations vers des exploitations plus sobres et plus sûres.
- 21. Écologie populaire et planifiée** : rénovation massive des logements, geste à la fois social et climatique ; transports collectifs dans les territoires qui en manquent ; agriculture qui protège ses sols ; commande publique réellement durable. Plan École-Climat-Solidarité : un engagement sur dix ans pour des établissements scolaires rénovés, écologiques et modernes, aux cours désimperméabilisés et plantés en îlots de fraîcheur ouverts au quartier ; une filière française et européenne du bâtiment écologique et les centaines de milliers d'emplois qui l'accompagnent : les grands travaux de la prochaine majorité, composante centrale d'un vaste plan de réaménagement

écologique des territoires et de relance ; une DATAR du climat rattachée au Premier ministre, chargée de cartographier les vulnérabilités de chaque région et d'ordonner dans la durée l'effort public, coordonné avec l'investissement privé.

22. Transmettre : des enseignants mieux formés, mieux payés, mieux considérés ; les savoirs du siècle, éthique des données, esprit critique dès le collège, philosophie dès la Seconde ; retour aux Humanités et effort égal pour les sciences et les mathématiques ; formation massive des enseignants au numérique, service public de l'intelligence artificielle éducative, laboratoires où sciences et humanités se parlent ; lutte contre la ségrégation scolaire et l'évitement organisé ; égalité d'accès, partout, aux formations numériques de qualité.

23. Jeunesse, trois engagements : simplification et rationalisation du labyrinthe des aides ; au moins 2 000 € d'aide supplémentaire pour chaque étudiant boursier au cours de ses deux premières années ; avance jeunesse de 3 000 € pour les 18-24 ans sans diplôme ni emploi, sous conditions de ressources, que les collectivités territoriales pourront compléter.

24. Travailler : protection des transitions professionnelles, à la manière scandinave, et formation tout au long de la vie ; apprentissage généralisé dès le premier cycle universitaire ; encadrement du recours abusif aux stages ; CDI redevenu la norme pour les jeunes ; politique familiale refondée, avec prise en charge ambitieuse de la petite enfance ; emploi des seniors, gisement de huit cent mille emplois, au service de la « coalition des producteurs ».

- 25. Notre sécurité extérieure** : réarmement à proportion de la menace, moyens rendus aux forces ; industrie de défense consolidée, coopérations européennes planifiées, préférence aux productions nationales et continentales ; dans l'OTAN sans rien y abdiquer, pour l'Europe de la défense sans prétendre s'y substituer ; architecture européenne de sécurité : réflexion sur l'apport de la dissuasion, y compris avec le Royaume-Uni, protection antimissile coordonnée du continent ; réserve citoyenne plus ambitieuse, ouverte à davantage de Français.
- 26. Multilatéralisme** : défense de l'ordre international fondé sur le droit ; réforme du Conseil de sécurité des Nations unies ; nouveau partenariat, débarrassé du paternalisme, avec les pays du Sud global.
- 27. Europe** : réforme budgétaire et politique industrielle commune ; doctrine de la concurrence moins dogmatique et approche commerciale moins naïve ; défense crédible ; politique migratoire pensée à l'échelle du continent ; fin de la règle de l'unanimité au profit des décisions à la majorité.
- 28. Immigration, trois principes indissociables** : humanité : le droit d'asile, engagement de civilisation ; intégration : apprendre le français, respecter les lois communes et l'égalité entre les femmes et les hommes ; fermeté : lutte sans faiblesse contre l'immigration irrégulière et démantèlement des filières criminelles.
- 29. Conduire le progrès de l'IA, trois engagements** : restaurer les conditions du retour de l'épargne européenne vers la puissance

de calcul, en s'appuyant sur nos chercheurs et notre électricité décarbonée, avec priorité aux usages qui ne se vendent pas (l'hôpital, l'école, l'État) et les données des Français stockées en Europe, sous notre loi ; droit de recours à l'intelligence humaine : aucun refus d'aide, de place ou de titre sans qu'un agent l'examine, l'explique et en réponde, dans un délai opposable et réflexion collective, dans l'entreprise, sur le déploiement des outils ; INESIA transformée en véritable autorité (statut, moyens, pouvoir contraignant), évaluant les systèmes les plus puissants avant leur déploiement et les suivant ensuite.

30. Pouvoir d'achat : refus de la formule magique ; reconstruction par une logique d'ensemble : un travail qui paie, un loyer qui laisse vivre, une facture d'énergie maîtrisée, des services publics qui allègent les dépenses contraintes, une fiscalité qui cesse de peser au mauvais endroit, et une vaste relance ancrée dans le plan École-Climat-Solidarité.

BERNARD CAZENEUVE



La Convention